



AUTOMNE 2016

Suite à la Colline

Association canadienne des ex-parlementaires



**Une entrevue avec le
gouverneur général
David Johnston**

**L'opinion d'anciens
membres du Parlement
européen sur l'état
de l'Europe**

AGA 2016

**Le centenaire de
l'incendie de la Colline
parlementaire de 1916**

**Le retour de l'index
pointé en politique?**

L'ACEP tient son 11e dîner-bénéfice annuel Frith

Par Scott Hitchcox, photos : Neil Valois

En avril 2016, l'ACEP a tenu son dîner-bénéfice annuel Douglas C. Frith au profit de la Fondation pour l'éducation de l'Association. Institué en 2005, ce dîner, auquel sont conviées des personnalités publiques influentes de la sphère politique et du milieu des affaires, est l'occasion de partager de bons moments. Encore une fois cette année, la soirée a eu lieu à l'élégante salle de balle du Château Laurier. Après une brève réception à l'extérieur, les convives se sont dirigés vers les places qui leur étaient assignées, et le président de l'ACEP, Andy Mitchell, a remercié les invités et les commanditaires et présenté en particulier le commanditaire de l'événement, Médicaments novateurs Canada. Andy a rendu hommage à Russell Williams, président de Médicaments novateurs Canada, et l'a admis à titre de membre honoraire.

Andy a décrit Russell comme « un grand ami et un ardent défenseur de notre organisation qui a lui-même eu une brillante carrière comme député à l'Assemblée nationale du Québec ».

En recevant cette reconnaissance, Russell a évoqué comment les initiatives de l'Association l'ont inspiré il y a près d'une décennie et comment la décision de fournir une aide financière à l'ACEP a été incroyablement facile.

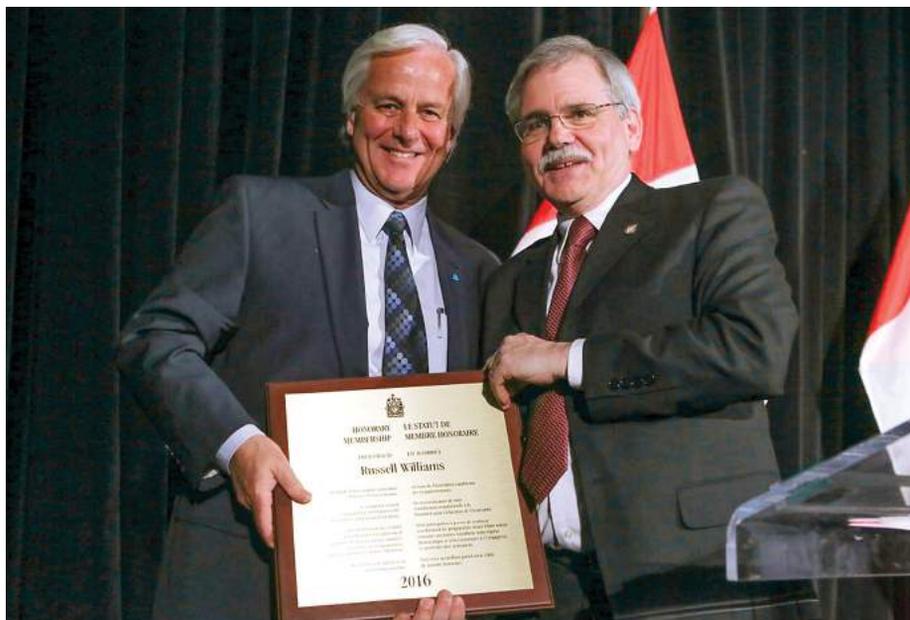
« Médicaments novateurs Canada me permet d'apporter mon aide par l'intermédiaire de notre entreprise et d'appuyer l'excellent travail que vous accomplissez, a expliqué Russell. Nous croyons à de bonnes politiques publiques, nous croyons aux données probantes pour nous assurer que nous prenons les bonnes décisions, et nous voulons remercier Andy et le reste de votre groupe pour tout ce que vous vous employez à accomplir. »

Russell a également exprimé sa reconnaissance envers les familles et les conjoints des parlementaires pour le soutien qu'ils leur apportent et a réservé des remerciements particuliers à Gerry Weiner, président de la Fondation pour l'éducation, qui joue un rôle de mentor et de guide.

Message de la ministre des institutions démocratiques

À la fin du repas, la conférencière de la soirée, l'honorable Maryam Monsef, ministre des Institutions démocratiques, est montée sur scène.

« L'honorable Maryam Monsef a la lourde responsabilité de la réforme démocratique. Je ne l'envie guère, a dit à la blague le Président du Sénat, l'honorable George Furey, en présentant la députée de Peterborough—Kawartha. Mais qui de mieux que la quatrième plus jeune ministre de l'histoire du Canada



Andy admet Russell Williams à titre de membre honoraire.



Les invités à la table d'honneur, dont la ministre Maryam Monsef, dégustent leur repas et profitent de la compagnie des uns des autres.

pour tendre la main aux jeunes Canadiens? Qui de mieux qu'elle pour amorcer la réforme de nos institutions politiques?»

La ministre Monsef a relaté l'histoire d'une jeune fille venant d'un pays déchiré par la guerre, l'Afghanistan. Orpheline de père, sa mère a dû abandonner son rêve de devenir médecin lors de l'invasion soviétique. Son grand-père insistait malgré tout pour que ses sœurs et elles accomplissent de grandes choses. Depuis qu'elle a fui le Moyen-Orient, Monsef est devenue la première ministre fédérale musulmane du Canada.

« N'est-ce pas un paradoxe que mon travail comme ministre des institutions démocratiques soit de veiller à ce que tous ces

précédents deviennent la norme? se demande Monsef. N'est-ce pas un paradoxe, voire un privilège, que quelqu'un comme moi ait maintenant le mandat incroyable de mobiliser ceux qui ne participent pas particulièrement au processus démocratique, comme les jeunes, les néo-Canadiens, les Canadiens des régions rurales, les Autochtones ainsi que les personnes handicapées et ayant des besoins particuliers, dont la voix et la participation sont essentielles dans notre pays? »

La ministre Monsef a conclu son discours sur une invitation à explorer des façons de réformer le système électoral sans perdre les fondements constitutionnels qui tiennent ce pays en place.

Suite à la Colline

Association canadienne des ex-parlementaires

Volume 13, Numéro 1

AUTOMNE 2016

TABLE DES MATIÈRES

L'ACEP tient son 11e dîner-bénéfice annuel Frith Par Scott Hitchcox, photos : Neil Valois	2	Souvenir d'une chambre engloutie par les flammes Par Scott Hitchcox, photos : Parlement du Canada	18
Des nouvelles de l'ACEP	4	Trente ans après leur sauvetage en mer, des réfugiés tamouls remercient d'anciens parlementaires, des Terre Neuviens et le Canada	21
Sous le regard du président Par L'hon. Andy Mitchell	5	Jeunes et responsables : réflexions de la cuvée des jeunes néo démocrates de 2011 sur leur mandat au Parlement	22
Rapport du directeur exécutif Par Francis LeBlanc	6	Les ex-parlementaires célèbrent les 40 ans de Condition féminine Canada	25
Les ex-parlementaires se réunissent à l'occasion de l'AGA de 2016 Par Scott Hitchcox, photos : Harrison Lowman	7	Le rapport Samara critique le chahut au Parlement	27
L'honorable Jack Murta reçoit le Prix de reconnaissance pour services exceptionnels de l'ACEP Par Scott Hitchcox, photos : Christian Diotte	8	Le possible retour de l'index pointé dans l'art de la gestuelle politique	28
Dîner de l'AGA dans le Hall d'honneur Photos : Christian Diotte et Harrison Lowman	9	Par Harrison Lowman	28
Réception – Service commémoratif Photos : Harrison Lowman	10	Changer la manière dont nous votons	30
Réception du Président lors de l'AGA Photos : Harrison Lowman	11	Par Dorothy Dobbie	30
Les ex-parlementaires rendent hommage à leurs disparus Par Scott Hitchcox, photos : Christian Diotte	12	La démocratie à l'œuvre	31
L'ACEP appuie le Forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne	13	Par L'hon. John Reid	31
Suite à la Colline parle de l'Europe avec nos amis de l'Association des anciens députés du Parlement européen Brigitte Langenhagen Par Scott Hitchcox, photos : Harrison Lowman	14	Rester en contact	33
La création d'une nation éclairée et bienveillante Par Hayley Chazan	16	Par Harrison Lowman et Scott Hitchcox	33
		Une leçon d'histoire pour les députés	36
		Par L'hon. Peter Adams	36
		Lester Bowles Pearson et les Casques bleus	37
		Par Harrison Lowman	37
		Hommage à nos disparus	39
		Par Harrison Lowman	39
		Chansonnettes sur les parlements du passé	46
		Par Geoff Scott	46



Son Excellence le très honorable David Johnston accueille Barack Obama lors d'une visite à Ottawa, en juin 2016. Photo du sergent Ronald Duchesne, Rideau Hall.

Rédactrice en chef
Dorothy Dobbie

Rédacteur en chef adjoint
Geoff Scott

Rédacteur adjoint
Harrison Lowman

Stagiaires à la rédaction
Hayley Chazan et Scott Hitchcox

Comité de rédaction
Dorothy Dobbie, L'hon. Betty Kennedy,
Derrek Konrad, L'hon. John Reid
et Geoff Scott

Comité de rédaction émérite
L'hon. Jim Fleming, Claudy Lynch, Keith
Penner, et Doug Rowland

Collaborateurs
L'hon. Peter Adams, Christian Diotte,
Dorothy Dobbie, Francis LeBlanc,
L'hon. Andy Mitchell, L'hon. John Reid,
Geoff Scott, Neil Valois

Adjoints à la production
Céline Brazeau-Fraser,
Shiva Ebrahimipour, Karl Thomsen,
Susan Simms

ISSN
1920-8561

Notre mission
Suite à la Colline, une revue pour les ex-parlementaires, est conçue de façon à faire participer ses lecteurs, à les informer et à les tenir au courant des activités des autres lecteurs, de leur Association et de sa Fondation pour l'éducation. Elle a pour objectif d'encourager la participation au sein de l'Association et de promouvoir la démocratie. Les opinions exprimées dans cette publication par nos collaborateurs ne représentent pas nécessairement celles de l'ACEP ou de sa Fondation pour l'éducation. L'équipe de *Suite à la Colline* vous invite à lui adresser vos lettres, vos textes et vos suggestions. C.P. 1, 131, rue Queen, Chambre des communes, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0A6. Téléphone : 1 888-567-4764, télécopieur : 613-947-1764, courriel : exparl@parl.gc.ca. Site Web : www.exparl.ca.

L'ACEP nomme Francis LeBlanc au poste de directeur exécutif

L'Association canadienne des ex-parlementaires (ACEP) est heureuse d'annoncer la nomination de M. Francis LeBlanc au poste de directeur exécutif.

Ancien parlementaire, chef de cabinet d'un ministre et économiste à la fonction publique, M. Francis LeBlanc possède une vaste expérience en gestion et une grande connaissance du Parlement et des parlementaires, d'autant qu'il est profondément attaché à l'Association et à son organisation sœur, la Fondation pour l'éducation de l'Association canadienne des ex-parlementaires. Depuis dix ans, M. LeBlanc s'est montré un membre actif des deux organisations. Il a été membre du conseil d'administration de l'Association, en plus d'avoir assumé la présidence de la Fondation pour l'éducation et siégé au comité exécutif de l'Association de 2009 à 2014.

Lorsqu'il en a fait l'annonce, le président de l'ACEP, l'honorable Andy Mitchell, a dit ceci : « Durant son mandat, M. LeBlanc aura pour fonction principale de renforcer les capacités de l'Association canadienne des ex-parlementaires et de sa Fondation pour l'éducation de manière à ce qu'elle puisse fournir des services à ses membres (anciens sénateurs et députés) et favoriser leur participation à des activités visant à promouvoir le développement démocratique et la bonne gouvernance au Canada et à l'étranger. »

M. LeBlanc succède M. Jack Silverstone, qui a exercé ces fonctions de septembre 2010 à octobre 2015.

Remerciements

Veuillez remercier toutes les personnes qui ont participé à la rédaction de l'excellent article intitulé « L'apathie des jeunes électeurs », particulièrement Scott Hitchcox.

Ian Waddell (ancien député du NPD, 1979-1993)

J'aimerais vous remercier sincèrement de m'avoir invitée à assister au Service commémoratif de l'Association canadienne des ex-parlementaires. Tout était

réglé au quart de tour, et je tiens à vous féliciter de votre excellent travail et des efforts déployés par toute votre équipe.

Les témoignages que nous avons entendus étaient magnifiques, et nous avons été très touchés tout au long de la cérémonie, y compris lors de notre rencontre avec M. Gary Peters, qui nous a gracieusement invité à visiter son bureau et nous a fait part de nombreux souvenirs.

De telles cérémonies sont le parfait exemple des raisons pour lesquelles nous sommes si fiers d'être Canadiens.

Je vous remercie encore une fois, et j'ai bien hâte de voir des photos et des vidéos.

Cordialement,

Cindy Lajoie

(personne en deuil de Claude Lajoie)

Chers employés de l'ACEP,

J'espère que vous passez de belles vacances! Je ne peux pas vous dire à quel point nous avons aimé l'événement auquel nous avons participé lundi. Yves et moi en parlons sans arrêt. C'était tellement touchant et bien organisé.

Je vous remercie de ce merveilleux hommage. Flora en aurait été très heureuse.

Encore une fois, passez de belles vacances! Vous les avez bien méritées!

Linda et Yves Grearson

(personnes en deuil de l'honorable Flora MacDonald)

Chers employés de l'ACEP,

Notre famille tenait simplement à vous laisser savoir à quel point nous avons apprécié votre service commémoratif. Tout était bien organisé, et notre père aurait été très fier.

Merci,

Lori Carty

(personne en deuil de Donald Paul Wood)

Erratum

Dans le numéro précédent :

- Table des matières : On aurait dû lire « Tambora » au lieu de « Tamboura » à la p. 38.

- à la p. 10 : Arif Virani n'a pas immigré de l'Ouganda au Canada quand il avait dix ans, mais bien quand il avait dix mois.

Suite à la Colline s'excuse de ces erreurs.



L'hon. Andy Mitchell.

Sous le regard du président

En mai 2016, l'Association a accueilli son nouveau directeur exécutif, M. Francis Leblanc. M. Leblanc soutient depuis longtemps l'Association et la Fondation pour l'éducation. Nous sommes heureux de l'accueillir dans ses nouvelles fonctions.

Les conseils d'administration de l'Association et de la Fondation ont confié à M. Leblanc un mandat audacieux afin de lui permettre de relever les défis de l'Association et de saisir les occasions qui s'offrent à elle, notamment assurer la viabilité financière à long terme de l'organisation, attirer de nouveaux membres, offrir des services et des occasions de réseautage supplémentaires, dont l'utilisation accrue des médias sociaux, et veiller à ce que les membres continuent de contribuer à la vie publique.

Au titre du processus de renouvellement, nous avons demandé à M. Leblanc d'aider les conseils de l'Association et de la Fondation pour l'éducation à améliorer leur structure de gouvernance dans le cadre des statuts constitutifs actuels. L'objectif est d'élargir le processus de prise de décisions, d'avoir un meilleur accès à l'expertise des membres constitutifs de l'Association et du conseil et de mieux axer les activités sur les priorités.

Au cours des prochains mois, nous mettrons sur pied un certain nombre de comités qui s'ajouteront aux comités exécutifs actuels. Ces comités seront organisés selon les activités administratives et de programmes de l'Association et de la Fondation.

Voici les comités qui seront formés :

- ACEP – Budget et finances : chargé de produire le budget de l'ACEP et de superviser les finances de celle-ci.
- ACEP – Programmes et services : chargé d'examiner et d'améliorer la gamme et le rendement des programmes et services fournis aux membres par l'Association.
- ACEP – Adhésion et renouvellement : chargé d'encourager la participation des membres de l'Association et responsable du renouvellement des conseils des deux organisations. Ce comité aidera le président sortant à présenter une liste de candidats afin de pourvoir les postes vacants lors de l'Assemblée annuelle.
- Fondation pour l'éducation – Budget et finances : chargé de produire le budget de la Fondation pour l'éducation et de superviser les finances de celle-ci.
- Fondation pour l'éducation – Collecte de fonds et fonds de dotation : chargé de concevoir des stratégies de collecte de fonds pour les objectifs de la Fondation, notamment la création d'un fonds de dotation, dont les revenus financeront les futurs programmes de la Fondation pour l'éducation.
- Fondation pour l'éducation – Prix : chargé d'évaluer et de recommander au conseil des projets dignes du soutien de la Fondation pour l'éducation.

Les membres des comités viennent des conseils des deux groupes. Je tiens à remercier chacun d'entre eux d'avoir accepté les fonctions qui leur ont été confiées.

Afin de mieux informer les membres de nos activités, j'ai demandé à M. Leblanc d'afficher les ordres du jour et les procès-verbaux des réunions du conseil et des comités sur le site Web de l'ACEP. Vos observations et vos commentaires sont appréciés.

**L'hon. Andy Mitchell,
Président**





Francis LeBlanc

Rapport du directeur exécutif

Par Francis LeBlanc

Je suis entré en fonction au poste de directeur exécutif tout juste avant l'assemblée générale annuelle de l'Association qui s'est déroulée à la fin mai. Là, je me suis joint à une équipe toute dévouée à l'organisation d'une autre rencontre réussie. Nous avons depuis passé l'été à préparer le programme des activités habituel et à explorer d'autres moyens pour servir les membres et communiquer avec eux.

Bonjour les Maritimes

Cette année, l'ACEP a tenu sa réunion régionale en Nouvelle-Écosse, ma province natale. Nous avons travaillé de concert avec M. Geoff Regan, Président de la Chambre des communes, M. Scott Brison, député libéral de Kings-Hants, Mme Megan Leslie, ancienne députée néodémocrate d'Halifax, M. George Cooper, ancien député conservateur d'Halifax, Mme Mary Clancy, ancienne députée libérale d'Halifax et bien d'autres pour réaliser un programme d'activités de deux jours aussi riche que varié. Y sont inscrits les rencontres à la Chambre d'assemblée de la Nouvelle Écosse, la tournée des vignobles dans la vallée d'Annapolis, une visite du réputé musée sur l'Acadie à Grand-Pré, une matinée à l'Institut international de l'océan, un déjeuner à l'Université Dalhousie avec la collaboration du tout nouveau MacEachen Institute for Public Policy and Governance.

Notre programme néo-écossais a été combiné avec une réception donnée pour nos membres de St. John's (Terre Neuve-et-Labrador). Celle-ci a été organisée avec la précieuse aide de M. Jack Harris, ancien député néodémocrate de St. John's Est et nouveau vice-président de l'ACEP, et du soutien de M. George

Furey, Président du Sénat et Terre-Neuvien, qui a été l'hôte de l'activité. Vous pourrez voir les photos de notre voyage dans le prochain numéro de Suite à la Colline.

Faire avancer les choses

Nous avons lancé la nouvelle saison du programme Du Parlement au Campus et renouvelé notre coopération avec nos amis du Forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne et du Programme de stages parlementaires, désormais sous la gouverne de Mme Anne Dance, leur nouvelle directrice. Nous avons d'ailleurs commencé à préparer le prochain dîner annuel Douglas C. Frith ainsi qu'un autre dîner où nous remettons à l'un de nos vaillants collègues, un prix pour l'ensemble de ses réalisations.

Le 13 juin, j'ai participé à un atelier spécialisé d'un jour sur « Le rôle du Canada dans la promotion de la démocratie », à l'Université d'Ottawa. Commandité par la Fondation Pierre Elliott Trudeau et le Centre d'études en politiques internationales de l'Université, l'atelier a réuni les ténors du milieu du développement démocratique au Canada pour une discussion. La question était de savoir si le Canada devrait entrer dans ce domaine d'activités par son propre programme-phare, sujet qui intéresse nos membres depuis fort longtemps. Depuis cette discussion, j'ai demandé à des partenaires et à des collaborateurs possibles si l'ACEP pouvait prendre part à une nouvelle initiative dans ce domaine. Restez à l'affût!

En juillet, j'ai rencontré des administrateurs des résidences pour retraités Chartwell à Ottawa pour analyser les possibilités de collaboration entre nos

deux organisations. Chartwell a depuis fait un généreux don à notre Fondation pour l'Éducation.

Avec la collaboration du président de l'ACEP, M. Andy Mitchell, et le président de la Fondation pour l'Éducation, M. Gerry Weiner, de nouveaux comités ont été créés pour aider les deux conseils d'administration à mieux vous servir.

Nous voulons vous recruter

Parmi mes priorités à titre de directeur exécutif figure la participation de nos membres de partout au Canada. Comme je l'ai indiqué en juillet dans ma lettre de présentation aux membres, les ex-parlementaires représentent un réseau de titulaires de charge publique au Canada qui possède un grand potentiel si nous nous mobilisons et communiquons entre nous. C'est pourquoi l'équipe du bureau de l'ACEP s'affaire à communiquer avec tous les membres pour mettre à jour les adresses électroniques et leur envoyer des demandes d'amitié sur Facebook et s'abonner à leur profil sur Twitter. Nous avons aussi l'intention, avec l'aide du personnel de Suite à la Colline, de publier un bulletin électronique qui soulignera les projets les plus dignes d'intérêt et d'importance pour nos membres. Ce bulletin servirait aussi à fournir des mises à jour régulières sur la revue.

Alors, n'hésitez pas à nous envoyer des courriels, des gazouillis, des publications et des lettres. Dites-nous ce que vous faites et ce que nous pouvons faire pour mieux vous servir. Nous savons que les ex-parlementaires continuent à servir et nous sommes là pour vous.

Francis LeBlanc a été député libéral de la circonscription Cape Breton Highlands-Canso (Nouvelle Écosse) de 1988 à 1997.

Les ex-parlementaires se réunissent à l'occasion de l'AGA de 2016

Par Scott Hitchcox, photos : Harrison Lowman

Comme toujours, au début de l'été, des anciens parlementaires de toutes les régions du pays et de toutes allégeances politiques ont pris le temps, entre les souvenirs et les rappels du passé, de discuter du mandat, des objectifs et des réalisations de l'Association canadienne des ex-parlementaires, lors de l'Assemblée générale annuelle.

La réunion de cette année a eu lieu dans les salles richement ornées de l'édifice Sir-John-A.-Macdonald. Après un repas léger, le président de l'ACEP, Andy Mitchell, a présenté son rapport, faisant état d'un effectif de 445 personnes et d'une volonté d'accroître ce nombre à l'avenir. Il a également présenté les détails d'une activité que l'association a récemment mise en œuvre.

« Nous avons lancé en 2015 ce que nous appelons les «réceptions régionales», que nous poursuivons en 2016 », a indiqué Andy Mitchell. « Elles sont l'occasion de nous rendre dans diverses régions du pays et de demander aux membres de se réunir dans le cadre d'une réception afin que nous puissions nous parler et discuter des questions qui nous importent. »

« Dans la mesure du possible, nous avons organisé ces réceptions avec les organisations provinciales comme la nôtre, une initiative qui semble avoir été bien accueillie », a-t-il ajouté. « Ce fut très agréable de voir des ex-députés fédéraux et provinciaux se réunir et se raconter des anecdotes. »

Outre les activités de l'organisation, M. Mitchell a aussi fait allusion aux objectifs futurs, dont la modernisation de la présence en ligne de l'ACEP et le développement des communications numériques entre les membres et l'organisation. Cet objectif, a-t-il dit, nous permettra de tirer parti de la marque de l'ACEP; une marque qui continue de se développer grâce à des partenariats avec des groupes tels que le Centre parlementaire, la Bibliothèque du Parlement, l'ambassade américaine à Ottawa, Élections Canada et l'École de la fonction publique du Canada.

« Il s'agit essentiellement de favoriser les partenariats avec d'autres organisations pour que nous puissions dépasser largement la portée qu'aurait normalement une organisation de notre taille », a-t-il souligné.



Le président de l'ACEP, l'honorable Andy Mitchell, fait un rapport sur la situation de l'ACEP.



L'hon. Raymond Setlakwe.



L'hon. Sue Barnes.

Sur le même thème, M. Mitchell a présenté les détails du partenariat qui existe entre l'ACEP et Samara Canada, un organisme non partisan qui vise à accroître la participation citoyenne. Ensemble, les deux groupes reproduiront un projet d'entrevues de fin de mandat qu'ils ont mené il y a plusieurs années, en mettant cette fois l'accent sur les femmes parlementaires. Le dernier projet avait donné lieu à la publication du livre à succès intitulé *Tragedy in the Commons: Former Members of Parliament Speak Out About Canada's Failing Democracy*.

Andy Mitchell a ensuite souhaité la bienvenue au nouveau directeur exécutif de

l'ACEP, l'ancien député Francis LeBlanc, qui est entré en fonction après le départ de Jack Silverstone et auquel l'assemblée a réservé un chaleureux accueil. Andy Mitchell a ensuite donné la parole Marlene Catterall, qui a présenté son dernier état financier en tant que trésorière. Elle a expliqué les chiffres aux membres et précisé que l'association avait reçu un rapport de vérification sans tache et que, malgré certains coûts inattendus, l'ACEP sera en mesure de payer toutes ses dépenses de l'année.

L'AGA de l'ACEP de 2016 a ensuite été levée, avec l'espoir que les bonnes nouvelles se poursuivront au cours de cette nouvelle année.

L'honorable Jack Murta reçoit le Prix de reconnaissance pour services exceptionnels de l'ACEP

Par Scott Hitchcox, photos: Christian Diotte

A lors que l'AGA 2016 tirait à sa fin, les membres et les invités se sont réunis dans la Salle de lecture afin de remettre à l'honorable Jack Murta le Prix de reconnaissance pour services exceptionnels de l'année. Les candidats sont proposés par les membres de l'Association et le lauréat est choisi parmi ces derniers par un comité de sélection.

« Un ex-parlementaire qui a continué de partager, avec dévouement, sa connaissance et sa compréhension du Parlement et de ses usages avec ses collègues parlementaires, actuels ou passés », a déclaré George Furey, Président du Sénat, au sujet de Jack.

Le rôle prédominant qu'a joué Jack au sein des petits déjeuners-prières annuels et hebdomadaires du pays, ainsi que son travail au sein de l'Ottawa Mission et de la Canadian Christian Meditation Community ont constitué les principales raisons de sa mise en candidature.

« Son désir de donner, d'offrir ses services, de trouver et d'aider ceux qui sont dans le besoin [sont] des qualités qui ont marqué son mandat et son après-mandat politique », a souligné Andy Mitchell, président de l'ACEP.

Une fois le Prix reçu, Jack a partagé sa méditation sur la façon dont les gens finissent par trouver la vocation qui est finalement la leur, expliquant que sa vocation ne lui était apparue qu'après 15 longues années d'une carrière politique sur le point de s'achever. S'il était fait pour sa carrière de parlementaire, sa carrière d'ex-parlementaire était faite pour lui.

En 2004, Jack s'est vu demander de revenir à Ottawa afin de participer à l'organisation du Petit déjeuner de prière nationale. L'ex-parlementaire a saisi cette occasion d'aider les participants à nouer des liens interpersonnels durables et à explorer leur propre foi. Ce petit déjeuner est organisé depuis près de 52 ans, et est associé à des petits déjeuners hebdomadaires réunissant des députés en poste. Jack a la charge d'animer ces discussions non partisans. Il juge que son travail au petit déjeuner, de même que le temps qu'il consacre à l'Ottawa Mission, constitue les



L'honorable Jack Murta reçoit le Prix de reconnaissance pour services exceptionnels décerné par l'ACEP.



Cérémonie de dévoilement de la plaque de la 41e législature par les deux Présidents et l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes.

deux entreprises les plus significatives de sa vie.

Selon lui, les deux environnements présentent un contraste frappant : « Cela revient à travailler avec les deux extrêmes de la société : d'un côté, ceux qui possèdent tout, disposent du pouvoir, du prestige et de la capacité de changer les choses et, de l'autre, ceux qui ne possèdent absolument rien ». Cependant,

d'un bord comme de l'autre, Jack ne peut s'empêcher de poser cette question : « Pouvez-vous m'en dire plus? ». Ce qui lui donne l'occasion d'entendre les uns lui raconter les hauts et les bas de la vie publique, d'autres se lamenter sur des occasions ratées et des choix discutables, et d'autres encore s'épancher sur leur sujet de prédilection, ou confier à Jack leurs problèmes et lui demander son aide.



L'hon. Jack Murta avec Lyn, Shevaughan, Meaghan et Liam Murta.



L'hon. Gerry Weiner, L'hon. Walter McLean et Barbara McLean.



Nic LeBlanc et Francis LeBlanc.



Marie Reid, Helen Rowland et MJ McBride.

Citant le psychiatre et survivant de l'Holocauste Viktor Frankl, Jack a conclu en soulignant que le premier désir de l'esprit humain n'est pas de trouver le plaisir, mais ce qui a un sens pour lui. Pour Jack, ce sens s'est révélé dans sa nouvelle vocation et dans le fait de pouvoir donner en retour, contribuer et essayer d'améliorer le quotidien de ceux qui l'entourent.

Dîner de l'AGA dans le Hall d'honneur

Photos : Christian Diotte et Harrison Lowman



Greg Peters, l'huissier du bâton noir, porte le toast à Sa Majesté.



Coup d'œil sur le dîner de l'AGA dans le Hall d'honneur.



Réception - Service commémoratif

Photos : Harrison Lowman



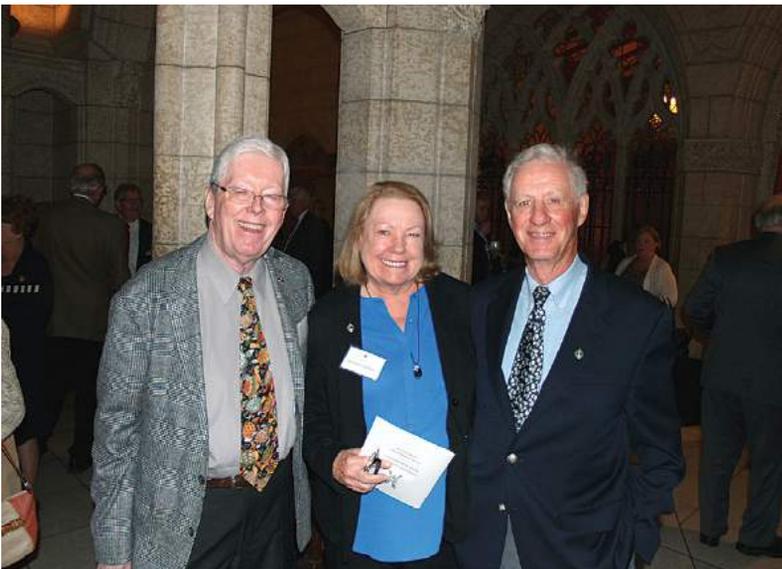
Patricia Bovey, Laura Kîlgour, l'hon. David Kîlgour et l'hon. Irwin Cotler.



Des membres des familles de regrettés parlementaires assistent au Service commémoratif.



L'hon. Raymond Setlakwe, Terry Christopher et l'hon. Terry Mercer.



L'hon. David MacDonald, Dorothy Dobbie et l'hon. John Reid.



Des membres du Chœur de la Police d'Ottawa.



Des membres des familles assistent au Service commémoratif.



John Barnes, Mel Gass et Geoff Scott.



Membres des familles des disparus.

Réception du Président lors de l'AGA

Photos : Harrison Lowman



Gary O'Brien est nommé membre honoraire.



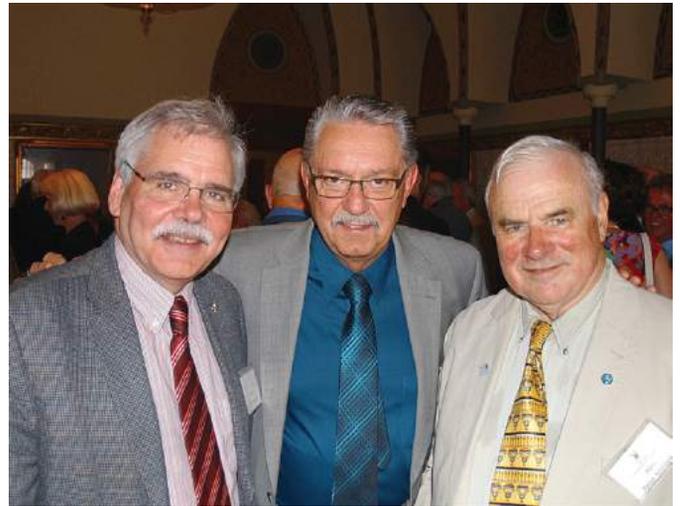
Kevin S. MacLeod est nommé membre honoraire.



Audrey O'Brien est nommée membre honoraire.



M. Gary O'Brien, Audrey O'Brien et William Young.



L'hon. Andy Mitchell, Gene Zwozdesky et l'hon. Peter Milliken.



L'hon. Eleni Bakopanos, Svend Robinson et Nancy Karetak-Lindell.



Janette et Geoff Scott.

Les ex-parlementaires rendent hommage à leurs disparus

Par Scott Hitchcox, photos : Christian Diotte



Des parlementaires, anciens et actuels, et des familles en deuil se réunissent au Sénat pour honorer les parlementaires qui nous ont quittés au cours de la dernière année.

Au milieu d'une journée de célébration, l'Association canadienne des ex-parlementaires a pris le temps de rendre un hommage solennel, lors de son Service commémoratif annuel, aux collègues et amis disparus. Dehors, le drapeau de la Tour de la Paix était en berne tandis que, en Chambre du Sénat, familles et collègues parlementaires ont pleuré les 27 ex-parlementaires qui nous ont quittés au cours de la dernière année.

Le Président du Sénat, George Furey, a offert ses condoléances au nom de la Chambre haute et promis que ces hommes et ces femmes ne seraient pas oubliés.

« Tous les parlementaires conviennent que le désir d'exercer un mandat public est toujours précédé par un profond désir d'essayer d'améliorer le monde dans lequel nous vivons, a rappelé M. Furey. Chacune des 27 carrières que nous honorons aujourd'hui a été façonnée dans l'étoffe même du système parlementaire et y demeurera à jamais. »

Le Président de la Chambre des communes, Geoff Regan, est revenu sur ce thème, évoquant les défis inhérents à un mandat

public, mais aussi le sens que donne à une vie le fait d'avoir peut-être pu accomplir quelque chose dans l'intérêt de tous les Canadiens.

Le président de l'ACEP, Andy Mitchell, est revenu longuement sur la vie des anciens collègues auxquels l'on rendait hommage, soulignant que chacun avait su trouver sa voie jusqu'au Sénat, ou à la Chambre des communes, qu'ils aient été issus du monde des affaires, aient fait une carrière en droit ou bien aient voué toute leur vie à la passion qu'était pour eux la politique.

« Ce sont les parlementaires que nous évoquons aujourd'hui qui inspirent une nouvelle génération de Canadiens, a-t-il affirmé. Chacun, à sa manière, a su servir la collectivité, défendre les causes auxquelles il croyait, et contribuer à un monde meilleur. »

Plusieurs membres des familles des disparus ont lu des passages portant sur des moments emblématiques de l'histoire canadienne.

Avant une minute de silence et le dépôt d'une couronne, l'ancienne députée bloquiste Madeleine Dalphond-Guiral a guidé



BaAmaapii (See you Again) interprété par David Charette.



Chœur de la Police d'Ottawa.



Moment de recueillement avec Madeleine Dalphond-Guiral.

l'assistance dans un moment de recueillement et de méditation sur le fait que la mort est nécessaire à ce que la vie soit sacrée.

« La mort est intimement mêlée à la vie, nous tient compagnie, discrète, mais toujours fidèle », a-t-elle rappelé. Puis, un jour, elle se manifeste et ouvre la porte à l'énergie fondamentale qui se faufile et prend le chemin des étoiles. »

Et le fait est que le Service commémoratif de 2016 ne se voulait pas seulement une lamentation sur la mort, mais aussi une célébration de la vie. C'était l'occasion de rendre hommage à l'influence qu'ont eue les parlementaires décédés, une influence qui résonne au Parlement au-delà de l'espace et du temps.

L'ACEP appuie le Forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne



Francis Leblanc, directeur exécutif de l'ACEP, aux côtés de Geoff Reggan, Président de la Chambre des communes et des participants au Forum. Photo : Jonathon Harrington.

Chaque automne, le Forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne rassemble environ 70 enseignants de partout au pays pendant une semaine de formation intensive donnée par des spécialistes sur la Colline du Parlement.

Mis sur pied en 1996, le Forum est coordonné par la Bibliothèque du Parlement et appuyé par les présidents du Sénat et de la Chambre. Il a pour but de fournir un programme d'immersion sans pareil à ceux qui donnent des cours sur la gouvernance et l'éducation civique. Après quoi, les participants transmettent à leurs élèves leurs précieuses connaissances à l'aide du matériel fourni.

L'ACEP accorde 10 bourses de 500 \$ aux enseignants autrement incapables de participer au Forum sans soutien financier. Ces bourses ont pour objet de permettre aux enseignants de participer au programme. Les bourses portent le nom de deux défunts ex-parlementaires, soit MM. Jack Ellis et Benoît Sauvageau.

En février 2016, le directeur exécutif de l'ACEP, Francis Leblanc, s'est joint aux enseignants durant leur expérience parlementaire. Le prochain Forum, qui constituera la 20^e édition, se tiendra du 30 octobre au 3 novembre.

Suite à la Colline parle de l'Europe avec nos amis de l'Association des anciens députés du Parlement européen Brigitte Langenhagen

Par Scott Hitchcox, photos : Harrison Lowman



Brigitte Langenhagen, de l'AAD, au côté de l'ancien premier ministre Jean Chrétien, de l'honorable Andy Mitchell et de Marlene Caterall à l'AGA 2015 de l'ACEP.

Brigitte Langenhagen
(Secrétaire honoraire du Comité
d'administration, Association des anciens
députés du Parlement européen)
(Ancienne députée européenne, Alle-
magne)

Q : Qu'est-ce que l'Association des anciens députés du Parlement européen (AAD)?

L'AAD est une association relativement jeune, fondée en 2001. Nos objectifs sont de tirer parti de notre expérience et de notre connaissance du Parlement européen pour renforcer la démocratie parlementaire et servir l'unité européenne, de promouvoir un débat politique sur le développement de l'Union européenne (UE) dans l'opinion publique et de promouvoir les relations entre les anciens députés et les députés actuels au Parlement européen.

L'Association compte actuellement 650 anciens députés européens de tous les États membres de l'UE (28), hormis la Croatie et l'Estonie, issus de tous les groupes politiques.

L'une de nos activités phares est notre participation (bénévole) au programme Parlement européen au Campus, en coopération avec les institutions universitaires.

Nous participons à des missions d'observation électorale, organisons des visites d'étude au sein et hors de l'UE, ainsi que des séminaires et des tables rondes sur des sujets d'actualité tels que les migrations et la gouvernance économique ou la liberté en UE.

Q : Quelles sont les relations de l'AAD avec l'Association canadienne des ex-parlementaires?

Nos relations, qui sont excellentes, remontent à 2006, avec la création de l'Institut international des observateurs électoraux

par l'AAD, l'Association des anciens membres du Congrès américain (USAFMC) et l'ACEP, ainsi que des organismes extérieurs, afin d'assurer la formation et le déploiement d'observateurs électoraux à l'échelle mondiale.

En 2012, nous avons élargi le champ d'activité de l'Institut, rebaptisé Initiative mondiale pour la démocratie, qui inclut désormais des activités de développement démocratique axées sur la primauté du droit, des élections équitables et transparentes, l'établissement d'institutions législatives et la création d'un paysage politique dynamique.

Nos associations sont en contact permanent et échangent de l'information sur leurs activités par le truchement de leurs bulletins et publications respectifs.

Lord Balfe (ancien député européen, R.-U.) coordonne les relations de l'AAD avec les associations similaires hors de l'UE. Nous



Brigitte Langenhagen, de l'AAAD, s'adressant à l'AGA 2015 de l'ACEP.

essayons de participer régulièrement à leurs assemblées générales annuelles. L'année dernière, nous sommes venus à celle de l'ACEP à Ottawa. Cette année, notre président, Enrique Barón Crespo, assistera à celle de l'USAFMC à Washington.

Q : Que pensent les membres de l'AAAD de la façon dont l'UE gère la crise des réfugiés?

Nous sommes très préoccupés. Cette crise des réfugiés se traduit par une forte pression sur les institutions européennes de Bruxelles en matière de réforme des règles communes d'asile. Les règles en vigueur, adoptées dans les années 1990, exigent que les réfugiés demandent l'asile dans le premier pays où ils arrivent. En juillet, les responsables européens ont mis la dernière main à un plan de réforme du Système européen commun d'asile visant à établir un système plus juste, plus efficace et plus durable de répartition des demandes d'asile entre les États membres.

Il n'est pas anodin que notre séminaire annuel de décembre, qui était consacré à la crise des migrations, ait rassemblé près de deux cents participants. Bon nombre d'entre nous participent, à titre personnel, à des activités locales en matière de politiques d'intégration des migrants et font du bénévolat dans des camps de réfugiés.

Q : En quoi pensez-vous que la crise des migrations ait influé sur les politiques des États européens? Pour quelles raisons pensez-vous que les partis isolationnistes d'extrême droite bénéficient d'un soutien croissant?

Nous devrions d'abord, plutôt que de concentrer uniquement notre attention sur la crise des réfugiés en Europe, revenir aux causes de cette crise. Les guerres d'Afghanistan, de Somalie et de Syrie étaient, à la mi-2015, responsables, à elles seules, de plus de la moitié des réfugiés dans le monde. Et 40 millions de personnes ont été déplacées au sein de leur propre pays en raison de conflits ou de violences.

La directrice générale adjointe de l'Organisation internationale pour les migrations, Laura Thompson, a admis, lors de notre séminaire de décembre, que la population, en Europe et ailleurs, est rarement consciente que les trois pays qui avaient accueilli le plus de réfugiés, à la mi-2015, étaient la Turquie, le Pakistan et le Liban. À la fin de 2014, quelque 86 % des personnes déplacées dans le monde résidaient dans des pays en développement connaissant d'énormes difficultés en matière d'économie, de développement et de gouvernance.

Cette crise souligne l'importance de trouver des solutions à long terme à ce qui est un problème à long terme. C'est une réalité que ne doivent pas oublier les politiciens à qui l'on demande, avec d'incroyables pressions, de trouver des réponses immédiates. Comme l'a rappelé Mme Thompson, tôt ou tard, et le plus tôt serait le mieux, les politiques migratoires de l'Europe devront être formulées dans le cadre d'une stratégie migratoire plus durable, d'un point de vue économique, plus humaine et gérée avec plus de soin. Si nous n'y arrivons pas, les partis populistes l'emporteront.

Q : Que signifie le « Brexit » pour l'UE? (C'est Lord Balfre [ancien député européen, R. U.] qui répond à la question.)

Le résultat du référendum est un choc brutal qui va à l'encontre de l'avis de la quasi-totalité des responsables politiques, économiques et syndicaux de Grande-Bretagne. La campagne a été menée de façon chauviniste, voire raciste, en réveillant les pires sentiments que l'on puisse susciter dans un électeurat. C'est à la nouvelle première ministre de Grande-Bretagne, Theresa May, de décider quand débutera le processus de retrait sur deux ans prévu par l'article 50 du Traité de Lisbonne.

Q : Qu'avez-vous tiré de votre participation à l'AGA de l'ACEP l'année dernière?

Cela a été formidable! Et je tiens à souligner qu'il faudrait renouveler l'expérience! J'ai grandement apprécié votre hospitalité, ainsi que les discussions sur la façon dont nous pourrions resserrer nos liens et mieux nous connaître, comme j'ai été impressionné par le caractère sévère et solennel du service commémoratif. Je n'ai qu'un bémol : nos deux associations se doivent de trouver de nouveaux modes de financement ou de nouveaux parrainages afin d'être plus attractives, tant pour la sphère parlementaire que pour le public. Nous devrions en discuter. La démocratie a besoin du soutien de tous!

Le texte original de cette entrevue a été mis en forme et condensé.

La création d'une nation éclairée et bienveillante

Le 28e gouverneur général du Canada parle de sa vie au service du public

Par Hayley Chazan

« Je ne demande qu'à servir. » Ces mots immortels prononcés pour la première fois par le gouverneur général Georges Vanier ont constitué le thème du mandat de David Johnston en tant que 28e gouverneur général du Canada.

Dans son discours d'installation intitulé « Une nation éclairée et bienveillante : un appel au service », David Johnston s'est engagé à aider le Canada à devenir un pays plus éclairé et plus bienveillant.

Nommé par l'ex-premier ministre Stephen Harper en 2010, David Johnston aura sous peu effectué le deuxième plus long mandat de gouverneur général depuis la Confédération. En mars 2015, il a accepté de demeurer en fonction jusqu'en septembre 2017. Cela avait été jugé souhaitable à ce moment de manière à garantir qu'un représentant vice-royal soit en poste si les élections fédérales de 2015 avaient donné lieu à un Parlement en suspens ou si elles n'avaient pas été concluantes. Bientôt, Georges Vanier sera le seul gouverneur général nommé après la Confédération qui aura servi plus longtemps que David Johnston.

Un mandat axé sur un thème

Le thème du service public a été au cœur de nombreuses initiatives que David Johnston a mises de l'avant durant son mandat. Son épouse Sharon et lui se sont d'ailleurs faits les champions de la maladie mentale en s'employant à éliminer les préjugés et à aider les gens à comprendre qu'il s'agit d'une maladie comme les autres.

Universitaire de carrière, David Johnston a accordé une attention particulière à l'éducation. Il a créé à Rideau Hall une initiative spéciale appelée « Éduzone » qui aide à enseigner aux élèves la démocratie constitutionnelle et le système parlementaire du Canada. Il a aussi contribué à renforcer et à accentuer une culture d'innovation au pays, non seulement en ce qui concerne l'innovation technologique et commerciale, mais aussi l'innovation sociale, afin de construire des communautés en meilleure santé.

L'éducation a toujours joué un rôle important dans la vie de David Johnston. Avant de devenir un représentant du monarque du Canada, il a été professeur, puis recteur et vice-chancelier de l'Université de Waterloo.



Son Excellence le très honorable David Johnston. Photo du sergent Serge Gouin, Rideau Hall.

Dans son discours d'installation à titre de gouverneur général, il a affirmé : « Si on ne retient qu'une seule idée de mon discours d'aujourd'hui, je souhaite que ce soit : "chérir nos enseignants". »

« Je pourrais vous parler pendant des heures d'une centaine d'enseignants qui ont fait une différence dans ma vie en grande partie en raison de l'amour du savoir et de la lecture », a ajouté David Johnston dans une entrevue téléphonique accordée à Suite à la Colline.

« Grand-papa le raconteur »

Même si la majorité des gens le connaissent comme étant « Votre Excellence », ses 12 petits-enfants l'appellent « grand-papa

le raconteur ».

« J'adore leur lire des histoires », dit-il.

En fait, c'est son amour de la lecture qui l'a inspiré à publier en avril son dernier livre intitulé *The Idea of Canada*. Il s'agit d'une compilation de lettres que le représentant vice-royal a écrites à des Canadiens ainsi que des lettres qu'il aurait aimé écrire, mais qu'il n'a pas eu la chance d'écrire. Les destinataires de ses lettres comprennent la médaillée olympique Clara Hughes, l'astronaute à la retraite Chris Hadfield et un jeune Inuit qu'il a rencontré à Repulse Bay, au Nunavut. Une de ses lettres est adressée au Soldat inconnu du Canada.

« Ce n'est pas quelqu'un que nous



Le gouverneur général discute avec le Prince William au Palais de Buckingham, en juin. Photo du caporal chef Vincent Charbonneau, Rideau Hall.



David Johnston à l'extérieur de Rideau Hall en compagnie de son épouse Sharon. Photo du Sgt. Ronald Duchesne, Rideau Hall.



Le gouverneur général félicite M. Trudeau durant sa cérémonie d'assermentation. Photo du Sgt. Ronald Duchesne, Rideau Hall.



David Johnston signe des livres lors de l'Ottawa International Writers Festival.

connaissions comme tel, mais nous connaissons les nombreux héros que cette personne représente », a expliqué David Johnston. « Ces lettres adressées à des gens racontent des histoires au sujet du Canada, plus précisément au sujet d'un Canada éclairé et bienveillant. »

L'art épistolaire est depuis longtemps un passe-temps de David Johnston. À une époque, il écrivait une lettre à une de ses cinq filles à son arrivée au bureau tous les matins. Lorsque les cinq ont eu quitté le foyer pour leurs études, il photocopiait une lettre qu'il envoyait à chacune d'entre elles. Il a alors noté une constance : deux ne lisaient à peu près pas les lettres, deux les lisaient avec intérêt et pouvaient en-

voyer une réponse par semaine, et une les recevait à un moment important et ces lettres devenaient alors très spéciales.

Pour David Johnston, le livre et les lettres constituent une façon de garder contact avec différents Canadiens et d'apprendre de leurs expériences.

« En discutant, nous pouvons parler de ce qui se passe au Canada et de ce que nous faisons pour que notre pays se porte mieux pour nous tous », a précisé David Johnston.

C'est d'ailleurs exactement ce qu'il souhaite accomplir durant la dernière année de son mandat.

Dans les prochains mois, Son Excellence aura l'occasion de montrer le Canada. Cet

automne, il participera à la visite du duc et de la duchesse de Cambridge au Yukon et en Colombie-Britannique. Il s'agit de leur deuxième visite au Canada.

« Il est merveilleux de voir les membres de la famille royale et leurs magnifiques bébés qui formeront la prochaine génération », a-t-il déclaré.

Lorsqu'il songe aux six ans qu'il a passés en tant que gouverneur général du Canada, David Johnston est fier de ce qu'il a été en mesure d'accomplir.

« À chaque fois que j'ai accepté un nouveau poste, je me suis toujours donné comme règle d'améliorer les choses avant de partir, et je crois que j'ai réussi », a-t-il affirmé.

Souvenir d'une chambre engloutie par les flammes : Le centenaire de l'incendie de la Colline du Parlement de 1916

Par Scott Hitchcox, photos : Parlement du Canada



Avant l'incendie : l'édifice du Centre original, vers 1880.

Dans la fébrilité générale que suscite l'attente des célébrations du 150^e anniversaire du pays, les Canadiens ont souligné l'anniversaire d'un autre événement historique. Bien que l'occasion soit moins propice à la fête, l'incendie qui a ravagé le Parlement canadien en 1916 a néanmoins profondément influé sur la formation du Canada que l'on connaît aujourd'hui.

Cette année, lors de son assemblée générale annuelle, tenue au prestigieux édifice Sir John-A.-Macdonald, l'Association canadienne des ex-parlementaires a eu la chance d'entendre la conservatrice de la

Chambre des communes, Johanna Mizgala, lui raconter la passionnante histoire de cet incendie historique.

Le récit de Mme Mizgala a commencé avec l'édifice du Parlement original, construit de la fin des années 1850 jusque dans les années 1860. La dernière structure, la Bibliothèque, a été achevée en 1876. À l'instar de l'initiative actuelle de rénovation du Parlement, le projet de l'époque a dépassé le budget prévu et largement excédé l'échéancier fixé.

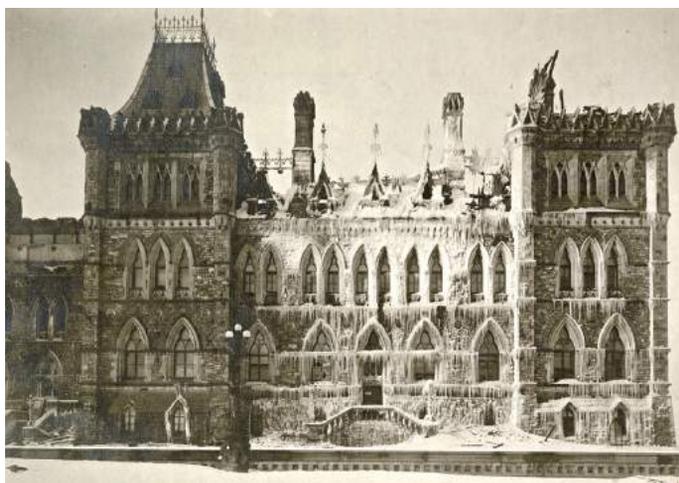
Partir en fumée

L'édifice néo-gothique avait fait l'objet de travaux de développement gradu-

els, jusqu'au jeudi 3 février 1916, où il s'effondra littéralement. Après une journée de travaux relativement banale, où la question du commerce du poisson, affaire particulièrement controversée, avait fait l'objet de longues discussions, un certain Francis Glass, député de Middlesex East, en Ontario, sentit de la fumée alors qu'il se trouvait dans la salle de lecture. Quelques flammes sous une étagère enflammèrent rapidement les murs de pin, fraîchement enduits de vernis et d'huile. Tandis que le chef portier de la Chambre exhortait tout le monde à évacuer l'immeuble, le feu se propageait rapidement, menaçant d'engloutir tout



L'édifice du Centre brûle, 3 février 1916.



L'édifice du Centre, détruit et couvert de glace, 4 février 1916.



La Bibliothèque du Parlement – seule partie intacte de l'édifice du Centre.

l'édifice. Bien que la plupart de ceux qui étaient sur les lieux purent sortir, les employés du Parlement n'étaient pas prêts à laisser tout le patrimoine culturel de leur nation partir en fumée.

« Beaucoup de membres du personnel ont risqué leur vie à maintes reprises en retournant dans l'édifice en feu afin de sauver ce qui pouvait avoir de l'importance », a raconté madame Mizgala. « Nombre des portraits des présidents qui ornent le couloir nord de la Chambre aujourd'hui, nous les devons à ses âmes courageuses. »

L'incendie fit rage toute la nuit; l'horloge sonna funestement les heures, avant de s'effondrer au sol, un peu avant minuit. Au matin, la Chambre n'était plus qu'un tas de ruines fumantes, exception faite de la Bibliothèque du Parlement, qui était restée intacte, grâce au bibliothécaire Connolly MacCormac, qui avait ordonné que l'on ferme les portes coupe-feu en fer. Sous les cendres, on trouva sept corps.

Renâitre de ses cendres

Bien que le siège du gouvernement eût disparu, le premier ministre Borden et le

chef de l'Opposition, sir Wilfrid Laurier, déterminés à ce que l'incident n'entraîne pas l'effondrement du gouvernement, exhortèrent la Chambre à poursuivre ses travaux, par devoir envers les Canadiens.

Tandis que la vie politique suivait son cours normal au Musée Victoria, les architectes John Pearson (aucun lien avec notre 14^e premier ministre) et Omer Marchand furent chargés d'évaluer les dommages et de concevoir un nouvel édifice parlementaire.

« ... une nouvelle structure allait être éri-



1er juillet 1927 : Le Canada fête son 60e anniversaire et la Tour de la Paix est inaugurée.

gée sur la Colline du Parlement. L'édifice rappellerait l'ancien aspect extérieur, mais serait entièrement nouveau, bâti avec des techniques de construction modernes, telles que des fondations renforcées avec de l'acier, et des matériaux canadiens », a indiqué Mme Mizgala. « Pearson allait concevoir un lieu où chaque détail rappellerait aux parlementaires les raisons pour lesquelles ils ont choisi de servir les Canadiens. »

L'édifice fut construit au cours d'une des périodes les plus tumultueuses de l'histoire du monde; une époque où tous les pays subissaient les effets dévastateurs de la Première Guerre mondiale. Le Canada ne faisait évidemment pas exception. Le dernier élément incorporé au nouvel édifice, la Tour de la Paix, dans laquelle allait

être construite la Chapelle du Souvenir, serait un hommage à ceux qui sont tombés au champ d'honneur. En faisant la lecture d'une lettre de l'architecte Pearson au premier ministre Mackenzie King, Mme Mizgala nous révèle peut-être l'origine de l'élément le plus emblématique du Parlement.

« Dans toutes mes réflexions sur la Tour, ... la paix revient sans cesse. Je crois qu'il s'en dégage une dignité calme et sereine. C'est ainsi que je la vois, peu importe les conflits et les désaccords qui ont lieu dans cet édifice », a-t-il écrit.

S'il respectait la structure et le style de l'ancien immeuble, le nouvel édifice en était toutefois une version résolument améliorée. Tout en restant bien ancré dans le patrimoine historique du Canada, il en-

trait dans la modernité. M. Pearson conçut le nouvel édifice de manière à ce qu'il rappelle aux parlementaires leur travail de représentation et de défense des intérêts de tous les Canadiens. Le nouveau Parlement du Canada était plus solide que jamais, comme la détermination des parlementaires.

Notre association est très heureuse d'avoir assisté à cette présentation inspirante et instructive. L'année 2018 sera évidemment remplie de grandes festivités soulignant le 150e anniversaire, mais l'incendie de 1916, que nous soulignons cette année, constitue aussi une importante leçon pour les Canadiens, en plus de nous rappeler ce que signifient les affiches « Défense de fumer » dans notre Parlement actuel.

Trente ans après leur sauvetage en mer, des réfugiés tamouls remercient d'anciens parlementaires, des Terre Neuviens et le Canada

Par Scott Hitchcox et Hayley Chazan

Il faut faire une distinction importante entre l'histoire et le passé. Tout dictionnaire analogique digne de ce nom dira que les deux mots signifient la même chose, qu'ils désignent une époque révolue. Pourtant, il y a une différence à faire entre les deux. Le passé, c'est le temps qui a été, la succession inexorable de moments qui ne sont plus. Tandis que l'histoire, ce sont les événements qui ont marqué une époque, et une indication du présent et de l'avenir. Alors que le passé comprend les moments qui s'effacent à mesure que le temps disparaît dans les abysses de l'oubli, l'histoire représente un point de référence immuable vers lequel nous nous tournons et dont nous tirons des leçons. Les hommes et les femmes réunis ce mois d'août à St. John's, à Terre Neuve, ont donné à un geste la reconnaissance qui lui fallait pour transformer un simple moment du passé en un événement dans l'histoire du Canada.

Sauvés des eaux

Il y a 30 ans de cela, alors que le Sri Lanka était plongé dans une guerre civile qui a fait environ 3 000 victimes en plus de trois ans, 155 réfugiés tamouls ont réussi à gagner le Canada.

Embarquant à bord du Regina Maris, un rafiôt à peine apte à prendre la mer et commandé par un capitaine qui ne mérite pas qu'on se rappelle de son nom, les réfugiés ont dérivé pendant deux semaines, parqués dans des espaces restreints et insalubres, pratiquement sans nourriture et nulle part où trouver le repos. Ils sont finalement arrivés près de ce qu'ils croyaient être Montréal, et ils se sont précipités vers des bateaux de sauvetage en attendant l'arrivée de la Garde côtière canadienne.

Mais, ils n'étaient pas du tout arrivés à Montréal; ils n'avaient pas remonté le fleuve Saint Laurent. Ils avaient plutôt été abandonnés à leur triste sort par leur trafiquant, au large de Terre Neuve, presque sans eau ni nourriture, ni aucun signal de détresse et aucune indication susceptible de les aider à regagner la terre ferme.

Plusieurs jours plus tard, le 11 août 1986, le navire de pêche Atlantic Reaper, piloté par le capitaine Gus Dalton, trouvait les bateaux de sauvetage. Sans la moindre hésitation, Dalton a demandé à d'autres navires de pêche de venir l'aider, et il a été rejoint par quatre d'entre eux. Tous se sont rapidement débarrassés de leurs prises de morues, en les



Gus Dalton entouré de réfugiés tamouls qu'il a secourus. Photo : Congrès tamoul canadien.

rejetant à la mer (une perte de plusieurs milliers de dollars) pour faire monter les réfugiés à bord de leur navire. La Marine est allée à leur rencontre alors qu'ils se dirigeaient vers les côtes. Les voyageurs épuisés ont été reçus à bras ouverts par les habitants de St. Shotts et hébergés dans les résidences de l'Université Memorial.

Mais il fallait plus que de la compassion pour accueillir ces réfugiés tamouls au Canada, il fallait que cela se fasse dans la légalité. À l'époque, l'honorable Gerry Weiner, qui est maintenant président de la Fondation pour l'éducation de l'ACEP, venait d'être nommé ministre de l'Immigration par le premier ministre Mulroney.

« Peu après ma nomination, j'ai reçu un appel du premier ministre me disant qu'on avait repéré des bateaux transportant des gens au large des côtes de Terre Neuve. Il a dit : "Qu'est ce qu'on fait?", se souvient Gerry. J'ai aussitôt répondu, tout simplement : Monsieur le premier ministre, on ne doit jamais refouler les gens qui échouent sur nos côtes. »

Une leçon pour le Canada

Cette décision a au moins permis de sauver la vie de ces 155 hommes, femmes et enfants, qui ont été accueillis à bras ouverts au Canada pour faire partie de notre mosaïque culturelle.

Pendant 30 ans, cet événement a pratiquement échappé au prisme de l'histoire. Mais

début août 2016, le Congrès tamoul canadien a organisé des célébrations étalées sur plusieurs jours pour souligner le 30e anniversaire de ce sauvetage épique et fêter les nouvelles vies que ces réfugiés ont pu avoir grâce au Parlement.

Comme il se doit, Gerry Weiner a pris part à ces célébrations, et s'est exprimé au nom du gouvernement canadien, qui n'a pas hésité à porter assistance à ces citoyens du monde en détresse. Une centaine de Canadiens d'origine tamoule, dont beaucoup sont arrivés au pays cette journée fatidique, ainsi que l'équipage qui les a sauvés, étaient aussi de la partie. Pour Gerry, même si ce jour de 1986 est resté un peu dans l'ombre, il a été d'une importance capitale pour perpétuer et consolider la spécificité de l'identité canadienne.

« Même s'il n'est pas un pays parfait, le Canada, par son expérience, est un modèle de réussite du vivre-ensemble. Un exemple dont le reste du monde pourrait s'inspirer », a déclaré Gerry dans son discours devant l'auditoire. « Le défi, c'est de concilier la diversité avec les objectifs communs, dans une unité nationale librement formée, sans laquelle l'État n'a aucun sens ni aucune raison d'être. Je crois que l'expérience canadienne réside dans la capacité de relever ce défi. »

Une page de l'histoire du Canada s'est écrite 30 années après cet événement.

Jeunes et responsables : réflexions de la cuvée des jeunes néo démocrates de 2011 sur leur mandat au Parlement

Par Harrison Lowman

La loi de mise en œuvre du traité sur les armes à sous munitions ne cause pas d'insomnie à la moyenne des jeunes dans la vingtaine, beaucoup plus préoccupés par leurs crédits universitaires, leur emploi d'été et leur rancard du vendredi soir. Or, ce n'est pas le cas d'un groupe jamais vu de jeunes députés néo démocrates qui ont fait leur chemin jusqu'au Parlement il y a environ cinq ans.

Au cours de la campagne électorale fédérale de 2011, la vague orange de Jack Layton a amené dans son ressac une foule d'adolescents. Sur les pas moins de 59 sièges qu'a remportés le parti au Québec, 17 étaient représentés par des jeunes de moins de 30 ans. Le NPD était le seul parti à élire des députés de moins de cet âge. Aujourd'hui, la moyenne d'âge à la Chambre des communes est de 51 ans.

Du jour au lendemain, ces jeunes adultes devaient veiller aux intérêts des milliers de résidents de leur circonscription et non plus qu'à leurs propres intérêts.

Mais au scrutin de 2015, le NPD est passé à 16 sièges dans la Belle province. Si bon nombre de ces jeunes élus sont retournés à la vie normale de la génération du millénaire, il n'en demeure pas moins qu'ils ont quitté l'univers politique en laissant une marque dans la sphère législative malgré les préjugés à leur endroit. Ces ex-parlementaires les plus jeunes de toute l'histoire ont peut être également incité les jeunes Canadiens à participer au processus démocratique et amené la Chambre des communes à leur faire plus de place.

« Ce qui est vraiment intéressant, c'est que, au bout du compte, on me demandait mon opinion, explique l'ancienne députée néo démocrate Charmaine Borg, élue à l'âge de 20 ans. La dynamique de mentor et mentoré qui s'installe au début disparaît après un moment. »

À la surprise générale

Ces jeunes députés néo démocrates



L-R : Mylène Freeman, Charmaine Borg, Laurin Liu et l'actuel député néo démocrate Matthew Dubé au Parlement. La photo est maintenant suspendue au mur du bar des jeunes néo démocrates, le pub Brixton. Photo : Mylène Freeman.

ont remporté un siège dans leur circonscription non sans causer la stupéfaction et quasiment sans financement électoral. En 2011, Thomas Mulcair détenait le premier et seul siège du NPD au Québec. Dans le reste de la province, le parti finissait souvent quatrième, au mieux. Dans une tentative désespérée de maintenir la présence du NPD au Canada français, le parti avait investi presque toutes ses ressources dans la circonscription d'Outremont, détenue par Mulcair. Prenant le taureau par les cornes, le parti a nommé de jeunes candidats à Montréal, leur laissant peu ou guère de temps pour se faire connaître dans leur circonscription.

Lors du dévoilement des résultats le soir du scrutin, les candidats qui s'étaient portés candidats sur papier ont été stupéfaits d'apprendre leur victoire.

« J'étais sans voix », se rappelle Mylène Freeman, alors âgée de 22 ans.

« Mon téléphone ne fonctionnait même pas, car tout le monde tentait de m'appeler et de me texter », se remémore Ève Pécelet, elle aussi alors âgée de 22 ans.

« Je ne croyais pas que j'avais une chance de gagner », explique Laurin Liu, âgée de 20 ans au moment de son élection. La nouvelle députée de Rivière des Mille Îles se rappelle avoir eu peur d'appeler sa mère puisqu'elle ne lui avait même pas dit qu'elle s'était portée candidate.

La nouvelle députée de 20 ans Charmaine Borg a voté pour la première fois à une élection fédérale pour elle-même. Quelques jours plus tard, elle dressait une liste avec Mylène : 1. se procurer une voiture; 2. quitter son emploi. 3. aban-



L'ancienne députée néo démocrate Laurin Liu rencontre des électeurs lors d'une activité dans sa circonscription. Photo : Laurin Liu.

donner ses études. Il lui a ensuite fallu embaucher les membres de son personnel, tous plus âgés qu'elle.

Avant de se retrouver à exercer l'un des emplois les plus importants au pays, bon nombre de ces jeunes adultes étaient sur les bancs de l'université. Ève, la toute nouvelle représentante de La Pointe de l'Île, n'avait toujours pas terminé son baccalauréat en droit avant de se rendre à Ottawa. Grâce à un parti accommodant et à un membre du corps professoral de l'Université de Montréal, elle a pu terminer les cours qui lui restaient tout en servant ses concitoyens.

Les ficelles du métier

Le NPD a également aidé ces parlementaires en herbe à se familiariser avec la procédure parlementaire en les encadrant. Même si, à la suite du décès de Jack Layton, le parti a dû peu de temps après tenir une course à la direction, les vétérans du parti ont trouvé le temps de discuter avec les jeunes parlementaires autour d'un café pour leur refiler des trucs et des conseils.

Mais le stress et les contraintes uniques qui accompagnent ces nouvelles responsabilités dans la vie de ces jeunes personnes ne s'enseignent pas.

« Notre travail devient notre vie », explique Charmaine. Elle ajoute à cela que, parce que beaucoup de jeunes députés néo-démocrates se sont retrouvés seuls à Ottawa, ils se sont laissés accaparés par le travail « parce qu'il n'y a personne à la

maison pour nous dire que ce serait bien si on mangeait à la maison de temps à autre ».

Beaucoup faisaient de l'insomnie. D'autres ont perdu un conjoint qui ne comprenait pas l'emploi du temps chargé qui vient avec les réunions de comité et les activités dans la circonscription.

« Il faut souvent savoir dire non, admet Ève. Il faut expliquer aux gens qu'on ne peut assister à leur fête d'anniversaire ou à des repas ».

Pour combler un vide auparavant occupé par un proche, un ami ou un membre de la famille, Mylène a adopté un chat. « Bowtie » l'accompagnait dans ses longs déplacements entre Ottawa et sa circonscription.

« Au moins j'avais mon chat », rit elle.

À l'extérieur du NPD, on acceptait beaucoup moins les nouveaux venus.

« Évidemment, à la Chambre des communes, c'est une véritable jungle », dit Ève. Elle raconte s'être fait injurier et intimidier et avoir souvent entendu des remarques du genre : « Les jeunes comme toi n'ont pas leur place ici. »

« On se sent exclu. Que fait-on? demande Charmaine. Je ne croyais pas que le fait d'être jeune était un tel tabou. Mais c'en était un. Je ne sais plus combien de fois on m'a demandé pour quel bureau je travaillais. On m'a même déjà prise pour une page à la Chambre. »

Pour beaucoup, le fait d'être une femme, en plus d'être jeune, était un

obstacle supplémentaire. Certaines ont senti qu'on les sous-estimait et qu'on ne les prenait pas au sérieux.

Laurin évoque une rencontre avec un dirigeant du secteur automobile à Washington pour discuter du Partenariat transpacifique. Au lieu de s'adresser à elle, l'homme d'affaires dirigeait plutôt son attention sur son adjoint.

En réaction à cette attitude antipathique, la cuvée néo démocrate de 2011 se réfugiait souvent au pub Brixton d'Ottawa. Les jeunes parlementaires allaient prendre un verre en signe de solidarité dans le bar aux lumières tamisées.

« Parfois, on se comprend sans même se parler », admet Ève. Ils gardent contact.

L'heure des bilans

En tant que députés de la première Opposition officielle néo démocrate, certains des jeunes députés ont pu quitter la Chambre en laissant un héritage législatif.

Le premier projet de loi d'initiative parlementaire de Laurin visait à rendre l'inscription au Supplément de revenu garanti automatique pour les aînés à faible revenu. Selon elle, le gouvernement conservateur alors au pouvoir a intégré des mesures proposées dans son projet de loi dans le budget de 2012.

Charmaine a été nommée au cabinet fantôme comme responsable des enjeux numériques. Cette nomination a fait d'elle la plus jeune porte parole à part

entière dans l'histoire du Canada. Charmaine a proposé une motion réclamant l'étude des mesures prises par les entreprises de médias sociaux pour protéger les renseignements personnels.

Mylène rappelle la motion du parti visant à éliminer la taxe fédérale sur les produits d'hygiène féminine. Le gouvernement conservateur a aboli la TPS sur ces produits en juillet 2015.

Mais leur plus grande réalisation tient peut être à la façon dont ils ont changé la conception que se faisaient les députés et les électeurs de ce que devrait être un politicien.

« Fermez les yeux deux secondes et imaginez un politicien, propose Ève. Quelle image vous vient à l'esprit? Ce n'est pas la mienne, mais plutôt celle d'un homme d'un certain âge, blanc, qui porte une cravate et probablement un habit, qui a les cheveux grisonnants et un air sérieux. »

Le groupe prétend avoir battu en brèche l'idée préconçue que les députés et le public se font des députés.

« Lorsque j'ai été élue la première fois, beaucoup se sont demandé si des jeunes pouvaient faire le travail. À mon avis, ce n'est plus le genre de choses qui se dit. Je crois que nous avons prouvé que nous étions à la hauteur. Nous n'avons pas commis d'erreurs, nous avons prouvé que nous étions intègres, que nous travaillions fort et que nous étions capables de remplir nos obligations, en nous dévouant totalement.

Ces anciens parlementaires affirment incarner les jeunes législateurs que les Canadiens de la génération du millénaire peuvent citer en exemple. Ève dit recevoir des dizaines de messages de jeunes Canadiens qui lui font part de leur désir de se présenter à des élections fédérales.

Lorsque je dis à une femme de 20, 21 ou 22 ans qu'elle devrait se présenter, je le pense sérieusement, précise Mylène.

Il semble que l'actuel gouvernement libéral ait également à cœur de reconnaître la contribution des jeunes Canadiens. En juillet, le premier ministre Trudeau a annoncé son projet de former un conseil jeunesse non partisan – formé de jeunes de 16 à 24 ans qui l'aideraient à orienter les politiques nationales, notamment en matière d'emploi, d'éducation et de changements climatiques. La majorité libérale a été élue au pouvoir au cours d'une élection où le taux de participa-



*L'ancienne députée néo-démocrate Charmaine Borg aux côtés du chef néo-démocrate Thomas Mulcair lors de l'élection de 2015.
Photo : Samara Canada.*

tion parmi les jeunes de 18 à 24 ans a augmenté de plus de 12 %.

Un feu de paille?

Malheureusement pour le NPD et ses jeunes représentants, la vague orange ne s'est pas répétée au Québec à l'élection de 2015. Le parti a perdu 43 sièges dans la province et a de nouveau été relégué au rang de troisième parti. Seuls 5 des 17 députés québécois néo-démocrates élus avant d'avoir atteint 30 ans ont été réélus. Certains pourraient se demander si l'ascension sans précédent de ces nouveaux venus sur la Colline en 2011 n'était que le fruit du hasard, un feu de paille causé par la volatilité de l'électorat québécois. Selon les jeunes ex-parlementaires, l'élection fédérale de 2015 ne fait que témoigner d'une vague différente, rouge cette fois-ci, résultat d'un vote stratégique.

Mais ils n'ont pas perdu leur élection faute d'avoir essayé. Après 2011, le NPD a jeté les fondements au Québec en établissant des budgets, en créant des associations de circonscription et en cognant à des portes auxquelles les candidats néo-démocrates n'avaient jamais frappé jusque là.

Ils rappellent aux Canadiens que certains de leurs collègues ont été réélus et qu'ils continuent d'incarner l'optimisme de la jeunesse.

Durant la campagne électorale de 2011, la préposée au bar de 27 ans et candidate néo-démocrate Ruth Ellen Bros-

seau a été critiquée de toutes parts par la presse parce qu'elle était à Las Vegas au lieu d'être dans sa circonscription au Québec et qu'elle ne pouvait s'exprimer en français. Elle a ensuite été élue. Depuis, elle a rencontré à de nombreuses reprises ses concitoyens et est devenue bilingue. En 2015, elle a été réélue avec plus de 42 % des voix.

De même, le député néo-démocrate Pierre Luc Dusseault a été élu en 2011 à l'âge de 19 ans, devenant ainsi le plus jeune député de l'histoire canadienne. Avant de remporter la victoire dans sa circonscription, il prévoyait de travailler durant l'été dans un terrain de golf. Il a été réélu en 2015.

Retour au bercail

Pour 43 autres députés néo-démocrates du Québec, la victoire électorale ne s'est pas répétée. Mylène, Laurin, Ève et Charmaine ont quitté la Colline et sont retournées à la vie plus typique des jeunes dans la vingtaine. La défaite a été cuisante, mais elle leur a permis de se refaire des contacts et d'explorer d'autres horizons. Alors que Mylène est consultante à Montréal, Laurin entreprend une maîtrise en droit de la personne à la London School of Economics and Political Science, intérêt qui est né de son travail en comité. Ève prépare ses examens du Barreau et Charmaine est inscrite en droit. Les quatre envisagent de se représenter.

Lorsque le Parlement a repris ses travaux en décembre 2015, Charmaine dit que cela lui a fait un drôle d'effet de ne pas se retrouver dans le fauteuil vert à la Chambre.

Ève se demande également qui est Ève Pécelet sans le titre de députée.

Alors qu'on affuble la génération du millénaire de génération Tanguy, 17 jeunes sont entrés dans le foyer des Canadiens sans honte d'agir en fonction de leur âge.

Au-delà de la commotion de la soirée électorale, des maux de tête causés par leur arrivée fracassante sur la Colline du Parlement et des regards réprobateurs portés sur eux dans les couloirs, leur expérience politique les fera briller dans les soirées que ces jeunes Canadiens peuvent désormais remettre à leur agenda.

« C'est assurément un excellent sujet de conversation autour d'un verre, admet Laurin, qui demeure la femme la plus jeune jamais élue au Parlement. Je crois que les gens sont encore surpris. »

Les ex-parlementaires célèbrent les 40 ans de Condition féminine Canada

Par Harrison Lowman



D'anciens députés se réunissent dans la salle du Comité sénatorial des banques et du commerce pour discuter de la condition féminine.

Des ex-parlementaires se sont réunis dans la salle du Comité des banques et du commerce du Sénat le matin du 30 mai pour célébrer le 40^e anniversaire de Condition féminine Canada. L'actuelle ministre de la Condition féminine, l'hon. Patty Hajdu, a animé une discussion de groupe avec des députés qui ont travaillé dans le domaine au cours des quatre dernières décennies.

« J'aime penser qu'il s'agit de l'agence militante du gouvernement, a déclaré la ministre Hajdu. Une agence petite, mais puissante et qui donne au Canada le pouvoir de susciter de véritables changements en vue de l'égalité des sexes ».

Un riche passé

Les origines de Condition féminine Canada remontent à la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme de 1970, une commission exigée par une coalition de 32 groupes de femmes qui, à un certain moment, menace le premier ministre Pearson d'organiser une marche réunissant deux millions de femmes sur la Colline du Parlement s'il refuse de se plier à leur demande. L'une des 167 recommandations du rapport de la commission fut la création d'un représentant fédéral des femmes.

En 1976, année de création de l'organisation, alors que les libéraux de Pierre Trudeau sont au pouvoir, seulement

dix des 270 députés sont des femmes, soit un maigre 3 %. Au cours de la dernière élection fédérale, les Canadiens ont élu 88 femmes, soit 26 % de la Chambre des communes. Le premier ministre Justin Trudeau a ensuite mis sur pied un cabinet constitué de 15 hommes et de 15 femmes.

Aujourd'hui, le mandat de l'agence fédérale, soit de « coordonner les politiques relatives à la situation de la femme et de gérer les programmes qui s'y rapportent », n'a pas changé. Elle compte y arriver en améliorant la sécurité et la prospérité économiques des femmes, en favorisant le leadership des femmes et leur participation démocratique, et en éliminant la violence qu'elles subissent.



La ministre de la Condition féminine, l'hon. Patty Hajdu, s'adresse au groupe.

Questions à la ministre

La ministre Hajdu explique qu'il lui arrive souvent d'être émue lorsqu'elle se rend à son bureau et qu'elle passe devant les portraits des parlementaires qui ont façonné le Canada, et son portefeuille plus particulièrement. Elle dit croire que le Canada demeure un pays fermement ancré dans le patriarcat, et qu'il reste bien du travail à faire. Au cours de la réunion, des anciens députés lui ont posé des questions et lui ont proposé des idées sur la question de l'égalité de sexes et des politiques pour la promouvoir.

L'ancienne députée libérale, l'honorable Sheila Copps, lui a demandé de quels outils le gouvernement fédéral dispose pour favoriser la présence de femmes dans des postes de direction dans le secteur privé. Bon nombre des participants ont convenu que des progrès réels ont été réalisés dans la sphère publique, mais que les entreprises privées semblent être un territoire inexploré par l'agence.

La ministre Hajdu a souligné que la présence de femmes dans des postes de direction peut présenter un avantage financier. Elle a dit que les entreprises, dont les

conseils d'administration sont constitués de 30 % et plus de femmes, observent une hausse de leurs revenus pouvant atteindre 15 %. Elle a indiqué que bien que son agence ne puisse forcer le secteur privé à modifier ses procédés, elle peut attirer leur attention en leur montrant les avantages financiers potentiels.

« Écoutez, nous devons penser comme des entrepreneurs sociaux. Les gens ne veulent pas manger des pommes parce qu'elles sont bonnes pour la santé. Comment peut-on faire en sorte que manger une pomme soit sexy, que ce soit la bonne chose à faire? », a-t-elle déclaré, se rappelant les conseils d'un ancien collègue.

L'ancien député progressiste-conservateur, l'honorable Walter McLean, a mentionné que selon son expérience, l'un des meilleurs moyens de pousser le secteur privé à mettre en œuvre la représentation égale est de soulever la question dans les réunions provinciales-territoriales. De nos jours, toutes les provinces et tous les territoires canadiens confient la question de la condition féminine à un ministre.

Sur la question de l'objectif de Condition féminine Canada de mettre fin à la violence

contre les femmes, l'ancien député néo-démocrate, Tyrone Benskin, a souligné la nécessité de modifier la façon dont sont élevés ceux qui deviennent un jour des agresseurs – les hommes. Benskin a dit que la violence étant apprise, les gouvernements doivent examiner la façon dont nous éduquons les garçons canadiens et changer les mentalités des différentes générations.

La ministre Hajdu a convenu que son agence doit « tirer profit de ses alliés masculins » et influencer les familles, les sociétés et les cultures qui façonnent l'esprit des jeunes hommes. Elle a raconté avoir déjà dirigé un refuge pour sans-abri à Thunder Bay, où beaucoup de femmes arrivaient avec des visages tuméfiés. La ministre a également parlé des défis auxquels elle a elle-même été confrontée pour élever deux garçons compatissants et non violents.

« Le message dominant de violence qui les entoure à propos de ce qu'être un homme signifie et de ce qu'ils doivent faire pour être viril surpasse parfois les messages positifs des parents ou de l'école, a-t-elle expliqué. Il s'agit vraiment de changer le ton culturel envers les femmes ».

La ministre a indiqué qu'elle élabore une stratégie fédérale en matière de violence fondée sur le sexe. Elle a ajouté que le premier ministre Trudeau tente déjà de changer les mentalités à l'échelle personnelle, en enseignant aux garçons qu'il est acceptable pour eux d'exprimer leurs émotions.

« Je suis tellement fière d'un premier ministre qui pleure ouvertement lorsqu'il est ému, dit elle. C'est une qualité très importante que nous retirons aux hommes à un très jeune âge ».

L'ancienne députée libérale, l'honorable Jean Augustine, a rappelé à la ministre et aux participants qu'il ne faut pas oublier les origines variées des Canadiennes. Notant qu'elle était la seule femme noire dans la salle, elle a indiqué que les bénéficiaires des services de Condition féminine Canada sont souvent des blanches qui font partie de structures traditionnelles et acceptées.

« Lorsqu'on parle des femmes, et lorsqu'on parle de condition féminine, il faut parler de la condition de toutes les femmes de notre société, a-t-elle déclaré. Et je crois qu'il est important que nous changions le message, que nous changions la façon dont nous faisons et disons les choses, et que nous fassions sentir à toutes les femmes que Condition féminine Canada répond à leurs besoins, où qu'elles se trouvent au pays ».

Le rapport Samara critique le chahut au Parlement

Par Harrison Lowman

Un beau jour à Westminster, le premier ministre britannique Winston Churchill est troublé. Il écoute depuis un moment un député d'en face prononcer ce qui semble être un monologue monotone sans fin. Le discours est interminable. Après un certain temps et bon nombre de râles, l'orateur dit finalement à la foule qu'il est sur le point de conclure son discours. Churchill voit l'occasion parfaite de chahuter. « Il devrait se dépêcher ou il sera surpris par la vieillesse ou la sénilité! » aboie-t-il. La remarque est accueillie par des ricanements, le député s'arrêtant pile pour un moment.

En janvier, Samara Canada, un organisme non partisan dont l'objectif est d'améliorer l'engagement civique au Canada, a publié un rapport intitulé « Jusqu'où peut-on aller? : Ce que pensent les députés de la civilité à la Chambre des communes ». Au printemps 2015, Samara a interrogé les députés de la 41e législature sur le chahut. Étonnamment, seuls 29 des 305 députés ont répondu à l'appel.

La majorité des députés, soit 69 %, estimait que le chahut est un problème. Pendant ce temps, un sondage du Forum des politiques publiques de 2010 montre que 56 % des Canadiens ont une moins bonne opinion de leur gouvernement lorsqu'ils écoutent la période de questions. Deux tiers d'entre eux estiment qu'elle doit être « réformée et améliorée ».

Suite à la Colline a discuté avec l'ancien député Keith Penner pour lui demander son avis sur les conclusions du rapport. Keith a été député libéral en Ontario de 1968 à 1988. Durant ses 20 ans de service, il a fait partie du gouvernement et de l'opposition, où il s'est fait chahuter et a chahuté lui-même à de nombreuses occasions. Contrairement à ce qu'affirme le rapport, Keith estime que le chahut est un outil parlementaire pertinent et qu'il fait partie d'une importante tradition de la Chambre.

« Le chahut est une tradition parlementaire de longue date. Je crois que c'est une pratique qui a sa place dans le système parlementaire, indique-t-il. S'il est fait de



Photo: Samara Canada.

façon appropriée, il peut grandement contribuer à arrêter les moulins à paroles imbus d'eux-mêmes ».

Chahut 101

Selon Samara, le chahut est le fait d'intervenir dans la Chambre des communes sans y être invité par le Président. Deux tiers des députés interrogés dans le rapport ont indiqué qu'ils chahutent parce qu'un député véhicule de l'information inexacte ou emploie des mots comme « mensonges », « une honte » ou « n'importe quoi ». Parmi les femmes interrogées, 79 % ont indiqué qu'elles ont entendu des propos sur l'âge et le sexe. Elles ont aussi indiqué avoir parfois entendu des remarques sur la langue, la religion ou leur apparence.

Keith réplique qu'il est très important de faire la distinction entre ce qui est, selon lui, du véritable chahut de fond, pertinent pour la discussion, et les rares remarques « sous la ceinture ».

« Si elles parlent de goujaterie et de bruit, ou de remarques personnelles, cela ne tombe pas dans la catégorie du chahut selon moi », ajoute-t-il.

Selon 90 % des répondants, les hommes chahutent plus que les femmes, et 89 % notent que les chahuteurs sont plus souvent des vétérans que des nouvelles recrues.

La tactique préférée d'un député d'arrière ban

Le chahut est un des rares moyens dont disposent les députés d'arrière ban pour montrer qu'ils sont en désaccord avec un sujet débattu, et pour faire reconnaître leur désaccord. Lorsque le Président est forcé d'intervenir pour faire taire ceux qui parlent alors qu'ils n'ont pas la parole, son intervention est consignée au hansard. Parmi les députés interrogés, 75 % disent que le chahut vient le plus souvent de la bouche des députés d'arrière ban. Keith déplore les occasions limitées que les simples députés ont de faire valoir leur opinion; des occasions qui diminuent avec la montée du nombre de sièges. Il sympathise avec les personnes qui veulent simplement leur place au soleil.

« Je crois qu'il s'agit d'un problème important dans le système parlementaire canadien, dit-il. Comment se faire connaître ou sentir que l'on fait partie du système parlementaire? »

Dans le collimateur

Keith a lui-même été la cible de chahut et il dit en avoir tiré des leçons. Il se souvient que lorsqu'il faisait partie du gouvernement, il a un jour donné un discours dans le seul but de le faire inscrire au hansard pour ensuite le distribuer à ses électeurs. Aussitôt qu'il a commencé à parler, un député de l'opposition a crié « Home cooking » [cuisine maison]! Keith affirme que la remarque lui a rappelé qu'il ne contribuait pas au débat, en plus de le faire rire.

À la recherche de solutions

Samara conclut son rapport en offrant des solutions potentielles à ce que l'organisme considère comme une culture du chahut à laquelle il faut remédier. Parmi les mesures proposées, Samara suggère notamment de permettre au Président de punir les chahuteurs en retirant une des interventions allouées à leurs partis politiques durant la période de questions, ou en leur imposant une amende. Il propose également la possibilité de mettre en œuvre un roulement dans le plan de salle, l'idée étant qu'il est plus difficile

« Le Parlement est une arène politique où de fortes idéologies s'affrontent tous les jours ... »

d'invectiver un rival avec qui vous avez récemment partagé un bureau.

Keith insiste pour dire que l'ajustement du plan de salle rendrait probablement le débat plutôt monotone à la Chambre. Il y plusieurs années, il a eu l'occasion de visiter le siège du gouvernement suédois et d'assister à ce qu'il décrit comme des discussions très calmes et peu mouvementées. Au Parlement suédois, le « Riksdag », les députés du gouvernement sont assis à côté des députés de l'opposition, en demi-cercle. Keith déclare que les députés eux-mêmes admettent que les procédures sont très monotones et qu'ils cherchent désespérément des moyens de les rendre plus animées.

Nouveau gouvernement, nouvelle approche?

Lors du lancement de la 42^e législature, le nouveau président de la Chambre, l'honorable Geoff Regan, a annoncé, dans sa première intervention : « Je ne tolérerai pas le chahut, car il n'a pas sa place ici. Aucune conduite antiparlementaire ne sera admise ».

Il reste à savoir ce que le nouveau président considère comme du chahut et si son ton ferme aura un quelconque effet. Tout juste un mois plus tard, l'agent de la chambre basse s'est fait chahuter alors qu'il condamnait la pratique du chahut.

Keith déclare que les parlementaires canadiens gagneraient à être un peu moins sensibles. Il rappelle aux députés que le Parlement est une arène politique, où de fortes idéologies s'affrontent tous les jours et où les décisions prises influencent la façon dont le deuxième pays du monde est dirigé.

« Aux personnes politiquement correctes qui parlent d'endroit sûr : vous ne pouvez pas tourner la Chambre des communes en un lieu où tout le monde se sent apprécié et aimé, dit-il. Vous n'êtes pas là pour être apprécié ou aimé. Vous êtes là pour présenter, de façon convaincante, vigoureuse et efficace, une idée ou un argument ou un point de vue à propos d'une loi dont est saisie la Chambre. Et vous n'êtes pas là pour être gentil et attentionné envers les autres, mais pour faire valoir votre point de vue ».

Le possible retour de l'index pointé dans l'art de la gestuelle politique

Par Harrison Lowman

Bras étiré, main tendue, doigt allongé – « le doigt pointé » fut un temps mis à l'index, et aucun politicien n'aurait osé l'employer dans un discours électoral. Le fait de pointer l'index était considéré comme un geste dur et agressif, aussi inopportun qu'injustifié. Mort et enterré dans les années 1990, le geste était devenu politiquement obsolète.

Mais l'index pointé fait peut-être un retour. L'instabilité et la division qui caractérisent de plus en plus le climat politique aux États Unis et en Europe marquent aussi la gestuelle des personnalités qui dirigent ou souhaitent diriger ces États.

« L'index pointé est très dangereux », croit Mark Bowden, spécialiste du langage corporel et du comportement humain, qui a conseillé des dirigeants au Canada, aux É. U. et en Europe, dont l'ancien premier ministre Harper. « Cependant, si les choses deviennent un peu moins stables, que le monde qui nous entoure nous mécontente un peu plus et que nous sentons que des dangers nous guettent, il se peut que nous acceptions l'agressivité d'un dirigeant et son index pointé sur nous. »

Dans beaucoup de pays, les éléments de gestuelle politique qui étaient jadis considérés comme posés semblent connaître un déclin et faire place à des gestes plus durs. Et le public auquel ils s'adressent en semble satisfait.

Dans les coulisses

Jetez un œil dans les coulisses lorsque les leaders mondiaux prononcent leurs discours; vous y verrez les conseillers qui ont pensé chaque inclinaison de la tête, chaque mouvement du doigt et chaque poing levé. Selon M. Bowden, une gestuelle efficace n'est pas innée, mais acquise. Le but du politicien est de toujours avoir l'air authentique lorsque la pression est forte. Il ne doit pas montrer qu'il joue la comédie, ni laisser la caméra capturer ses comportements naturels. Par exemple, rappelez-vous le premier ministre Trudeau, lorsqu'il a manifestement perdu son calme dans « l'affaire du coup de coude ».

M. Bowden souligne que, en matière de communication, si on ne vous voit pas, on ne vous entend pas. Les politiciens doivent d'abord utiliser des gestes qui les distinguent. Dans le cas de M. Trump, Mark Bowden indique que le candidat à l'investiture du Parti républicain s'est distingué de ses quelque 16 adversaires en occupant plus d'espace, par des gestes de grande amplitude. Une fois détaché du peloton, le politicien peut commencer à employer des gestes qui le font paraître fiable, crédible et cultivé.

Divers langages corporels suscitent diverses réactions. Par exemple, certains politiciens utilisent le « geste de précision », en plaçant le pouce et l'index très près l'un de l'autre, comme s'ils tenaient un sou. Selon M. Bowden, par ce geste, le politicien dit au public : « Je sais gérer les détails », en suggérant la capacité à manipuler de petits objets sans les laisser tomber.

Évidemment, au fil du temps, divers gestes ont tour à tour été populaires, puis impopulaires. Parmi ceux-ci, l'index pointé.

Index historique

Beaucoup disent que le doigt pointé fut mis à l'index sous le 42^e président des États Unis, Bill Clinton. Conscients que le public américain se sentait relativement en sécurité et ne voulait pas d'un dirigeant agressif, les conseillers du leader démocrate lui ont dit de cesser de pointer l'index, pour le remplacer par ce que Judi James, spécialiste du langage corporel, appelle le « pouce autoritaire ». Le geste consiste à fermer le poing et à placer le pouce à plat, sur le dessus, comme si l'on tenait les rênes d'un cheval.

Cette version édulcorée de l'index pointé était considérée comme un compromis entre l'impétueux point serré et le doigt accusateur. Étant devenu rapidement populaire, le geste fut intégré à l'arsenal du premier ministre britannique Tony Blair, entre autres.

Le geste est certes encore utilisé aujourd'hui, mais il a ses défauts. Selon



Le candidat républicain, Donald Trump, pointe directement son public du doigt. Source : Alex Wong/Getty Images.



Le ministre des Affaires étrangères de la Grande-Bretagne, Boris Johnson, utilisant le « pouce autoritaire ». Source : AFP.

M. Bowden, parce qu'il est fabriqué plutôt que naturel, le pouce autoritaire force le public à se demander de quoi il s'agit, ce qui le rend essentiellement inutile. Il semblerait que les gestes bien employés ne devraient pas laisser les gens perplexes.

« Le geste est ridicule », précise-t-il. « Ce n'est pas un geste naturel. Personne ne fait ça. Il n'a aucune fonction, aucune utilité. » En revanche, poursuit-il, la paume ouverte est beaucoup plus efficace pour adoucir le débat.

Mais en 2016, le débat ne semble pas vouloir s'adoucir. Au contraire, à mesure que s'intensifient les discussions politiques, l'Europe et les É. U. sont apparemment devenus des terrains propices pour le second avènement de l'index pointé en politique.

Le retour de l'index

Le proverbe « aux grands maux les grands remèdes » pourrait constituer la devise parfaite pour un public qui accepte de plus en plus l'utilisation de l'index accusateur et agressif en politique aujourd'hui.

Selon M. Bowden, les Américains et les Européens ont déjà considéré comme intimidants les politiciens qui pointaient l'index. Ils voyaient en eux des personnes qui les montraient du doigt, qui les accusaient, qui pouvaient s'en prendre à eux et bouleverser leurs vies. Les temps ont changé. De nos jours, dit-il, nombreux sont ceux qui sont plus ouverts aux points de vue d'extrême droite fondés sur des in-

quiétudes en matière d'immigration. Ces personnes sont plus tolérantes à l'égard des dirigeants qui sont prêts à prendre des mesures agressives immédiates pour remédier à leur malaise.

« Les gens qui s'enflamment lorsqu'on leur dit : "ils viennent chez nous, ils nous envahissent et prennent nos emplois", ceux-là peuvent très bien avoir le sentiment qu'un peu d'agressivité ne ferait pas de mal. Et donc ils tolèrent les dirigeants plus agressifs, et peut-être même qu'ils les aiment et se sentent en sécurité en leur présence, quitte à se faire pointer du doigt de temps à autre », dit-il. « On pourrait se dire : un peu d'agressivité serait une bonne chose. Certains ont besoin d'être remis à leur place par ici, et c'est ce type-là qui le fera. »

Accréditant son point de vue, un sondage Ipsos/MORI publié juste avant la décision de la Grande-Bretagne de quitter l'UE a révélé que 65 % de ceux qui envisageaient de voter pour la sortie de l'UE disaient que l'immigration a été mauvaise pour le pays. De même, un sondage du Pew Research Center publié en mai a révélé que 69 % des partisans de M. Trump croyaient que les immigrants constituent un fardeau pour les É. U., parce qu'ils « prennent nos emplois, nos logements et nos soins de santé ».

Tout au contraire, le Canada a accordé la citoyenneté à plus de réfugiés que tout autre pays dans le monde en 2015. Selon M. Bowden, cet intérêt pour l'agressivité

et les gestes qui l'accompagnent ne se retrouve pas au Canada.

Pointer vers le Nord

Mark Bowden dit ne pas se souvenir d'avoir vu un candidat pointer l'index au cours des dernières élections fédérales au Canada. Il ajoute avoir indiqué aux politiciens canadiens avec lesquels ils travaillent que le fait de pointer l'index ne susciterait pas la réponse voulue auprès du public. Dans une très large mesure, les politiciens canadiens ne pointent pas l'index. Selon M. Bowden, l'ancien chef néo-démocrate, feu Jack Layton, faisait exception, lui qui aimait utiliser ce geste dans ses discours enflammés.

Notre nouveau premier ministre Justin Trudeau ne semble pas non plus trouver judicieux d'inclure le doigt accusateur à son répertoire. Il utilise plutôt des gestes plus amicaux.

« Ses gestes sont ouverts, ils se situent au niveau de l'ombilic, dans la région que j'appelle le "plan de l'authenticité". Ils suggèrent que l'on peut vous faire confiance », indique M. Bowden. « Ces gestes disent : il n'y a pas de prédateur dans les environs et vous n'êtes pas un prédateur », parce que le langage corporel est ouvert sur l'endroit le plus vulnérable du corps, et que les mains ne tiennent ni arme ni outil. C'est un signal de sécurité. »

En Occident, où les gestes agressifs semblent gagner en popularité, pour le meilleur ou pour le pire, le Canada semble mis à l'index.



Dorothy Dobbie

Changer la manière dont nous votons

Par Dorothy Dobbie

Laisser entrer au Parlement des personnes qui ne se sont pas classées premières dans leur district équivaut, selon David Cameron, à créer un « Parlement rempli de second choix que personne ne voulait vraiment, mais à qui personne ne s'est vraiment opposé non plus » [traduction]

– The Telegraph

Si vous voulez vous coller un mal de tête, examinez les nombreux modèles et transpositions de mode de scrutin qu'on pourrait proposer à la place du système que nous utilisons depuis 150 ans pour élire nos gouvernements. Tous ceux favorables à la réforme proposent un point de vue différent et un nom nouveau pour prouver leur génie dans l'art de trouver des solutions de fortune à d'autres propositions de mode de scrutin quand l'une d'elles se révèle aussi inefficace, à sa manière, que le système uninominal majoritaire à un tour, en abrégé SMUT pour simplifier les choses.

Ceci est la dernière chose simple que je vais vous expliquer ici.

Tout le monde semble être biaisé. Si vous avez moins de 35 ans, vous êtes probablement très sensible aux déclarations des médias selon lesquelles le système actuel est déficient et doit être radicalement changé. Cela ne signifie pas que vous avez une solution, mais c'est évident, n'est-ce pas? Si le système ne fonctionne pas, changez-le. Comment pouvons-nous être aussi idiots, nous, les vieux?

Si vous avez le sentiment d'appartenir à un groupe sous-représenté de quelque manière que ce soit, il y a aussi fort à parier que vous êtes pour le changement. Après tout, si le bon modèle est choisi, il se pourrait que votre parti entre au Parlement, et vous pourriez défendre votre point de vue. Et pourquoi ne pas créer votre propre parti pour être sûr de vous retrouver sur un certain nombre de bulletins de vote dans le système, disons, de représentation proportionnelle mixte dans le cadre duquel vous votez deux fois, une fois pour un candidat choisi par votre parti et une fois pour votre représentant direct. C'est le système

néo-zélandais. Le Parlement néo-zélandais compte 120 sièges et depuis 1993, dont 71 députés sont élus selon le principe de la représentation directe et les 49 autres à partir des listes des partis en fonction du nombre de voix obtenues afin de respecter les suffrages exprimés. Par ailleurs, les Maoris, qui ont un système particulier en termes de vote, n'élisent leurs députés que par représentation proportionnelle. Un nombre maximal de sept circonscriptions est réservé aux Maoris aujourd'hui. (Au Canada, nous pouvons élire autant de représentants des Premières nations que nous voulons et, comme les autres députés, ils nous représentent tous, que nous ayons voté pour eux ou non.)

À propos, il y a environ 12 partis inscrits en Nouvelle-Zélande (population de 4,5 millions). Un parti doit obtenir 5 % des votes pour être admissible à la répartition des sièges des circonscriptions plurinominales.

Cela ne vous plaît pas que votre parti choisisse ses copains comme candidats? Le système australien risque de mieux vous convenir. En Australie, vous numérotez les candidats selon vos préférences et le gagnant est décidé par un second tour de scrutin. Voter et numéroté les candidats est obligatoire. Même si vous détestez tous les candidats sauf celui de votre propre parti, vous devez tous les classer sur votre bulletin de vote par ordre de préférence.

Les Australiens votent selon un système qu'ils appellent scrutin préférentiel obligatoire (glossaire) dans des circonscriptions uninominales pour élire la Chambre basse et un mode de scrutin proportionnel à vote unique transférable (TERMIUM) pour élire le Sénat. Les candidats au Sénat se présentent dans des circonscriptions

plurinominales et ils sont choisis en fonction du pourcentage de voix exprimées en faveur de leur parti. Lors des élections à la Chambre basse, les Australiens déposent dans l'urne des bulletins non valides dans 5 % des cas pour protester contre le vote et le classement obligatoires.

L'Australie compte environ 75 partis inscrits, mais quatre d'entre eux ont formé une coalition appelée The Coalition afin de lutter contre le Parti travailliste australien. Ces deux partis et le Parti vert remportent la majorité des voix. En dépit de cela, 10 partis sont actuellement représentés dans les deux chambres. Des coalitions se forment après les élections et souvent se font, se défont et se refont dans les coulisses.

Notez que cela se résume à cela. Les Australiens sont toujours en train de remanier un système qui ne fonctionne pas bien, en partie parce qu'il y a deux chambres élues, mais aussi en raison de multiples problèmes similaires à ceux que le SMUT cause, au Canada, à savoir qu'il s'agit d'un système injuste, qui ne rend pas vraiment compte du véritable portrait démographique du pays et qui s'avère trop contradictoire.

Les partisans de ce système au Canada louent la coopération et l'harmonie sous-tendant supposément les relations existant entre des représentants d'une même coalition. Pas vraiment, disent les critiques en Australie. Le professeur D. Klaas Woltring de la Southern Cross University estime qu'il est urgent de trouver un modèle plus juste, plus simple et moins contradictoire.

Néanmoins, ceux qui préfèrent le système de vote préférentiel prétendent qu'il règle le problème des votes gaspillés engendré par le SMUT. Je ne vois pas comment c'est possible si votre premier choix

Tony Blair, alors qu'il défendait le SMUT, a déclaré que « les autres systèmes donnent aux petits partis la balance des pouvoirs et une influence disproportionnée par rapport à leurs votes » [traduction]

– P. Dorey, *The Labour Party and Constitutional Reform: A History of Constitutional Conservatism*

est susceptible d'être écarté et attribué à une personne soutenue par un autre groupe que vous détestez peut-être bien cordialement. N'est-ce pas du gaspillage?

Les deux autres systèmes présentés ci-dessus illustrent le genre de choix auxquels les Canadiens risquent de se retrouver confrontés bientôt. Ils sont peu pratiques, compliqués, sujets aux manipulations et ils nécessitent l'intervention d'une tierce partie plus importante entre les électeurs et leurs représentants. En Australie, une des critiques est que les listes de parti sont beaucoup trop restreintes.

Avant que vous ne vous emballiez à propos du système de représentation proportionnelle allemand, sachez que, selon *Der Spiegel*, il est si compliqué que la plupart des Allemands ne comprennent pas son fonctionnement. Et encore une fois, l'Allemagne vient juste de remanier son système de représentation proportionnelle. Il s'agit plutôt d'un système mixte maintenant. Quelque 598 députés sont élus au Bundestag, mais avec le nouveau système à deux votes, il pourrait y en avoir 800. Il y a en ce moment 299 circonscriptions. Au fond, un électeur dispose de deux voix :

il vote ainsi pour un candidat général, élu selon les règles du SMUT et, pour le candidat d'une liste d'un parti, qui est le plus important. La suite devient encore plus compliquée parce que la représentation finale exacte est décidée par une formule de représentation proportionnelle qui a été apparemment sujette à de nombreux changements.

On ne sait pas non plus qui sera le chancelier avant la fin des élections : le chancelier est choisi par le parti qui sort vainqueur des élections. Le Président est élu par une assemblée spéciale. L'Allemagne compte 34 partis.

Par conséquent, quand on voit toutes ces complications, pourquoi vouloir se débarrasser du SMUT? Selon un récent sondage mené sur Internet par l'Institut pour la gouvernance et Environics d'Ottawa auprès de 2000 Canadiens, nos compatriotes ne sont pas vraiment tentés de le faire. Concernant la réforme électorale, la plupart des personnes interrogées (58 % dans le sondage) voulaient juste voter en ligne. Quelque 45 % des personnes interrogées se sont dites opposées au vote obligatoire. En règle générale, même

celles qui se sont montrées assez intéressées pour répondre à un sondage en ligne ne savaient pas vraiment vers quel système modifier on pourrait s'orienter ni ce qu'elles préféreraient.

Qu'en est-il des résultats finaux le soir des élections? Apparemment, il n'y a pas grand-chose qui change dans les autres systèmes : le parti qui était en tête avant le vote est en général celui qui gagne les élections, en dépit de modes de scrutin alambiqués. Les élections sont de plus en plus dispendieuses et complexes, et notre capacité à choisir notre propre représentant direct s'avère amoindrie. Le pouvoir se concentre dans les coulisses.

Et quand aura-t-on un système efficace? Vraisemblablement pas avant des centaines d'années au moins. (L'Allemagne et l'Australie s'y essaient depuis 1918.)

Par ailleurs, le SMUT est le système le plus stable qui soit depuis que les gouvernements sont formés à la suite d'élections. Pourquoi le changer maintenant?

Mme Dorothy Dobbie a été la députée progressiste-conservatrice de la circonscription de Winnipeg Sud de 1988 à 1993.



L'hon. John Reid.

La démocratie à l'œuvre

Par L'hon. John Reid

« Le meilleur argument contre la démocratie est une conversation de cinq minutes avec l'électeur moyen »

– Winston Churchill

Les temps sont difficiles pour ceux qui croient dans la « démocratie ». Selon le concept même de démocratie, chaque vote compte, les discussions sur les enjeux de l'heure doivent se faire dans un relatif équilibre, et les échanges et débats francs favorisent l'adoption de politiques généralement acceptables. Or, le monde d'aujourd'hui est survolté; même le pape François a dit que nous étions en guerre. Cependant, il s'agit d'une guerre bien particulière : pas une guerre religieuse, mais, comme l'a indiqué le pape : « une guerre

d'intérêts, une guerre pour l'argent, une guerre pour les ressources de la nature, une guerre pour la domination des peuples ». Beaucoup ont le sentiment que nos systèmes démocratiques sont incapables de régler les problèmes fondamentaux de nos sociétés.

Est ce juste?

Winston Churchill a dit deux choses restées célèbres à propos des systèmes démocratiques. La première est que « la démocratie est le pire système de gouvernement, à l'exception de tous les autres qui ont

pu être expérimentés dans l'histoire ». Et l'autre, qui est tout aussi pertinente, est que « le meilleur argument contre la démocratie est une conversation de cinq minutes avec l'électeur moyen ».

Pour savoir s'il y a du vrai dans cette deuxième réflexion, il suffit d'aller lire les recueils de commentaires en ligne des journaux, émissions de télévision ou magazines. Certains médias ont commencé à mettre de l'ordre dans les interventions débridées, qui vont de suggestions intéressantes à des diatribes de gens (le plus sou-

« Rappelez vous également que les élections démocratiques sont des guerres et des révolutions par d'autres moyens » [traduction]

– L'honorable John Reid

vent des hommes) qui n'ont soit pas lu un article, par exemple, soit rien compris du tout au sujet. C'est devenu tellement difficile à gérer, pour les médias, que plusieurs d'entre eux, comme le Toronto Star, ont décidé de fermer purement et simplement leurs pages réservées aux commentaires des lecteurs. D'autres ont choisi de sous-traiter la surveillance de ces sites. Et puis il y a les articles traitant de thèmes « sensibles » pour lesquels il n'y a pas de section de commentaires. Par exemple, la CBC ne permet plus de commentaires sur ses reportages visant les Premières Nations, à cause des messages racistes qu'avaient suscités certaines de ses chroniques dans le passé.

Évidemment, ce qui se passe sur les médias sociaux est encore plus révélateur. Ces tribunes nous permettent de sonder la condition humaine, qui ne semble pas avoir beaucoup changé au fil du temps. Si les histoires d'Homère, à propos des Grecs anciens, nous parlent encore et si les pièces de Shakespeare sont toujours jouées aujourd'hui, c'est parce que les gens n'ont pas tellement évolué. De nos jours, on retrouve toujours le même type de personnages, qui se mettent en scène ou écrivent dans les médias sociaux.

La seconde venue

Cela a un air de déjà vu. En 1919, le poète William Butler Yeats a publié son célèbre poème « La seconde venue », sur l'effritement du monde comme il le percevait à l'époque. En voici un extrait :

*Tournant, tournant dans la gyre
toujours plus large,
Le faucon ne peut plus entendre le fauconnier.
Tout se disloque. Le centre ne peut tenir.
L'anarchie se déchaîne sur le monde
Comme une mer noircie de sang : partout
On noie les saints élans de l'innocence.
Les meilleurs ne croient plus à rien, les pires
Se gonflent de l'ardeur des passions mauvaises.*

En extrapolant, on voit les problèmes auxquels sont confrontées toutes les sociétés modernes – les retombées de la grande crise de 2007-2008 qui continuent de se faire sentir, l'absence de croissance

soutenue et l'expansion grandissante de l'automatisation, avec des robots et des logiciels qui permettent d'augmenter grandement la productivité, au détriment de l'emploi. Certes, le monde s'est enrichi, avec la mondialisation et les nouvelles méthodes de production, mais les travailleurs n'en ont pas profité.

La « théorie de la relance » de Reagan, si elle a déjà fonctionné, ne vaut plus rien; il en est de même pour la théorie de Kennedy selon laquelle « la marée montante soulève tous les bateaux ». Pendant la récession, un de mes amis économistes m'a dit qu'il faudrait attendre plus d'une décennie avant que la situation ne revienne à la normale. Il m'a dit aussi que dans une récession, l'économie subit de grandes perturbations, car les entreprises réduisent leurs coûts très rapidement pour s'ajuster à la demande. Ces réductions demeurent, même après la reprise, parce que ces entreprises ont trouvé de nouvelles façons d'améliorer la productivité. Les vieux emplois disparaissent et la stagnation des salaires est généralisée.

Comme nous sommes des animaux émotifs doués d'intelligence, lorsque nous sommes effrayés ou blessés, nous réagissons. Tout comme les personnes, les gouvernements, quels qu'ils soient, ont du mal à s'adapter à ces bouleversements soudains; c'est pourquoi différents gouvernements ont tenté différentes solutions pour remédier au déficit d'emplois et de croissance. Que ce soient les mesures d'austérité ou d'accroissement important de la masse monétaire (et parfois les deux en même temps, pour que leurs effets s'annulent), ou encore les propositions keynésiennes pour stimuler l'économie, toutes les tentatives ont échoué à remettre les économies du monde à flot. Nous ignorons comment nos économies créent de la richesse et de l'emploi et nous n'avons toujours pas mis au point un système de distribution qui tienne.

Où s'en va le monde?

Avec l'effet combiné des bouleversements économiques et sociaux, beaucoup en sont venus à s'interroger sur l'état du monde. Le rythme des transformations

économiques, la lenteur de la reprise, la perte d'emplois de qualité, la concentration de la richesse aux mains de quelques privilégiés, les conflits au Moyen Orient, avec les migrations de masse et le terrorisme qu'ils ont engendrés, l'évolution rapide de la société (après avoir coûté très cher, la « guerre » contre la marijuana est terminée; celle-ci sera bientôt en vente libre; le mariage entre conjoints de même sexe est désormais légal, etc.). Tous ces changements, et d'autres, ont déstabilisé le monde. Les démocraties ne sont pas très habiles pour traiter ce genre de problèmes, et encore moins tous à la fois. L'incertitude gagne la politique démocratique, lentement, mais inexorablement, alors cela mériterait au moins qu'on en discute.

L'élite intellectuelle s'inquiète d'une érosion du débat et du raisonnement en politique. Mais si vous vous intéressez à ce que disent ceux qui ont voté contre le Brexit, par exemple, vous verrez que ces gens posent de vraies questions qui n'ont pas été prises en compte ou débattues de manière satisfaisante. Les groupes qu'on a ignorés durant la récente agitation politique et sociale lèvent maintenant le ton et exigent d'être entendus. La classe politique les a méprisés, pour la plupart, ou a promis de s'en occuper, mais n'a jamais rien fait. Aujourd'hui, c'est devenu une priorité.

Il n'y a pas de solution facile à toutes ces questions, mais maintenant, les problèmes occupent une grande place dans l'espace public. Il faut se rappeler aussi que les élections démocratiques s'apparentent à des guerres et des révolutions, en quelque sorte. Des groupes influents de la société se font entendre, exigent qu'on réponde à leurs questions et non qu'on les ignore. C'est une fonction essentielle du processus démocratique – donner la parole et du pouvoir aux gens. Il faut s'occuper des problèmes des citoyens; c'est aussi à cela que sert le processus démocratique.

L'hon. John Reid a été député libéral de la circonscription de Kenora-Rainy River, de 1965 à 1984.

Rester en contact

Par Harrison Lowman et Scott Hitchcox

L'honorable Eleni Bakopanos
(députée libérale, 1993-2006)

Q : Quel est votre parcours?

Je suis fille d'immigrants grecs arrivés au Canada alors que j'avais cinq ans. Mon parcours est une belle histoire d'immigration, mais aussi une belle histoire sur le Canada. Notre pays donne aux immigrants bien plus d'occasions qu'ils en auraient eues dans leur pays d'origine. Je n'aurais pas eu accès à une excellente éducation et je n'aurais pas pu espérer occuper une charge publique si mes parents n'avaient pas immigré au Canada.

Q : Comment êtes-vous entré en politique?

En 1993, j'ai eu le privilège et l'honneur de travailler aux côtés d'un premier ministre, d'un grand leader, qui m'a donné ma première chance comme candidate aux élections : le très honorable Jean Chrétien. Je me souviens encore de ma conversation avec lui, je lui ai répondu « Non, je ne peux pas présenter ma candidature, j'ai deux enfants à la maison ». De retour chez moi, j'ai dit à mon mari qu'on m'avait offert de me présenter dans la circonscription de Saint-Denis, une bonne circonscription pour moi puisqu'elle comptait au moins 15 000 électeurs d'origine grecque. Mon mari m'a répondu : « Oui, tu dois le faire. » J'ai tout de suite appelé mes parents : « Est-ce que vous pourrez nous aider avec les enfants? » Ils ont accepté. J'ai ensuite consulté de bons amis avec qui j'avais travaillé en politique provinciale et ils ont accepté de m'aider à organiser ma campagne et à recueillir des fonds. Le lundi matin, je me suis rendue au siège du Parti libéral et je me suis procuré ma première carte de membre du PLC.

J'ai été élue pour la première fois en 1993 dans la circonscription de Saint-Denis, au Québec. En 1997, j'ai présenté ma candidature pour la circonscription d'Ahuntsic, au Québec, et j'ai été réélue. Au cours de ma carrière sur la Colline, j'ai occupé, entre autres, les postes de secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et Procureur général du Canada, de vice-présidente adjointe de la Chambre des communes et de secrétaire parlementaire du ministre du Développement social, plus particulièrement pour les questions touchant l'économie sociale. Dans ce poste, je me suis jointe au Conseil privé en 2004 sous le premier ministre de l'époque, le très honorable Paul Martin.



L'hon. Eleni Bakopanos.

Q : À l'époque, quelle était l'expérience d'être une mère à la Chambre des communes?

Ce n'était pas facile, mais j'ai réussi grâce au soutien de mon merveilleux mari et de mes formidables parents. J'avais un excellent personnel qui « gardait » mes filles lorsque ma famille était à Ottawa pour des occasions spéciales. Par ailleurs, il arrivait parfois que des collègues acceptent d'accomplir mes fonctions à la Chambre, ce qui me permettait de passer plus de temps à la maison avec mes filles.

Je n'ai jamais raté les rencontres parents-enseignants ni les activités scolaires spéciales. Chaque weekend, j'accompagnais mes filles à leur cours de natation, de gymnastique et d'art. Je me suis également fait un devoir, dans la mesure où mes fonctions parlementaires me le permettaient, de passer mes dimanches auprès de ma famille.

Q : Avez-vous senti le besoin de transmettre vos connaissances à d'autres personnes?

J'ai conseillé de nombreuses jeunes femmes sur les campagnes électorales. Mon ancienne circonscription d'Ahuntsic est aujourd'hui représentée par Mélanie Joly (ministre du Patrimoine canadien), que j'ai encouragée et encadrée pendant deux ans.

Je suis très fière d'elle. Je savais qu'elle avait le potentiel d'être députée et ministre. Elle est une jeune femme remarquable et elle me fait penser à la personne que j'étais lorsque j'avais son âge. Elle a un grand potentiel. Je me souviens de nos conversations lorsque je l'ai encouragée à présenter sa candidature, à l'issue de sa campagne pour la mairie de Montréal. Au départ, comme de nombreuses jeunes femmes, elle avait de nombreuses préoccupations, notamment sur l'équilibre entre la vie familiale et les fonctions de députée. Je lui ai dit : « Si j'ai pu le faire, Mélanie, toi aussi tu pourras! »

Je conseille aux hommes et aux femmes qui désirent se lancer en politique de déterminer ce qu'ils sont prêts à sacrifier pour atteindre leur but. La vie de député n'a pas d'équivalent ailleurs. Il s'agit d'une vocation pour le service public qui ne se termine jamais et qui exige des sacrifices personnels.

Q : Quels sont vos intérêts aujourd'hui?

Depuis 10 ans, je participe au secteur bénévole ainsi qu'au monde politique. Mon mari me réprimande : « Tu es à la retraite, mais tu n'es pratiquement jamais à la maison! » Je n'ai jamais abandonné la politique puisque la politique est une passion, pas un simple travail. J'ai travaillé auprès de l'honorable Stéphane Dion à titre d'agente de liaison du caucus du chef de l'opposition, j'ai présenté ma candidature lors des élections fédérales de 2008 et, à la demande de Jean Charest en 2012, j'ai brigué les suffrages sous la bannière du Parti libéral du Québec dans la circonscription de Crémazie.

J'ai été présidente de la Commission des femmes du Parti libéral du Canada au Québec. J'ai été directrice principale des relations gouvernementales à l'Université McGill, mon alma mater. J'ai également été présidente de l'Association des anciennes étudiantes de McGill. J'ai été vice-présidente du Conseil des femmes de Montréal et présidente d'un organisme qui aide les femmes victimes de violence conjugale et qui gère un refuge pour femmes. De plus, je participe activement à la communauté hellénique.

Ayant grandi dans la pauvreté, je crois qu'il nous faut créer une société qui partage la richesse. Je crois fermement qu'il faut donner aux gens les outils et les occasions nécessaires pour se tirer de la pauvreté. Je

« La politique est une question de service public; elle représente ce que vous pouvez faire pour rendre la vie des gens meilleure. » [traduction]

– L'honorable Eleni Bakopanos

crois en l'économie sociale et au revenu garanti pour tous les Canadiens. Je suis d'ailleurs membre du conseil national du Réseau canadien pour le revenu garanti, et je tente de convaincre le gouvernement libéral de mettre en place une forme de revenu de base, une mesure qui aiderait de nombreux Canadiens à vaincre la pauvreté.

Q : Lorsque vous n'êtes pas en train de vous consacrer à la communauté, prenez vous le temps de profiter de la vie?

Je fais du yoga et je m'entraîne régulièrement au YMCA. Je lis un roman par semaine et je passe du temps avec mes proches. J'ai créé un club de Scrabble avec de très bons amis. Je compte aussi rédiger un livre sur mes 40 ans de carrière en politique fédérale et provinciale lorsque j'aurai 65 ans. Le titre sera Rewarding Bad Behavior (Récompenser les mauvais comportements).

Q : Quel est le sens de la politique, pour vous?

La politique concerne le service public. Elle porte sur ce que l'on peut faire pour changer la vie des gens pour le mieux. Elle n'a rien à voir avec l'argent et le pouvoir.

Lorsque j'étais députée, j'accueillais des élèves du primaire sur la Colline parlementaire. La première question qu'ils posaient au premier ministre Jean Chrétien était : « Quel est votre salaire? » Il avait l'habitude de répondre : « Quel est le salaire du joueur de la LNH le moins bien payé? » Un élève donnait un montant. M. Chrétien répondait alors : « Mon salaire ne fait même pas la moitié de ce montant. On n'est pas premier ministre pour l'argent. »

Croyez-moi, le jour de ma défaite a été le jour le plus triste de ma vie.

Q : Comment se remet-on d'une défaite électorale?

J'ai été dévastée en 2006 lorsque j'ai perdu, à l'issue d'une course très serrée, l'élection contre un séparatiste, moi qui suis une si fervente fédéraliste. La politique était ma passion et elle me permettait de redonner à la communauté. Je me suis remise de la défaite l'an dernier lorsque mon amie, Mélanie Joly, a repris avec mon aide la nouvelle circonscription et lorsque notre parti a pris le pouvoir.

Q : Nous verrons-vous plus souvent aux activités de l'ACEP?

Je n'ai pas participé aux activités ces dernières années puisque j'avais de trop



Lynn McDonald.

nombreuses obligations, mais je compte m'impliquer davantage.

J'aime beaucoup ce que fait l'ACEP dans le domaine de la sensibilisation dans les écoles. Il était très difficile de faire ce genre d'activité en tant que partisane libérale au Québec. Je devrais trouver des manières créatives pour rencontrer les élèves et leur parler de notre régime démocratique et du rôle des députés. Certains administrateurs et membres des commissions scolaires considéraient que ma présence dans les classes servait à promouvoir de la « politique partisane », ce qui était faux. Par conséquent, je n'avais pas le droit de me rendre dans certaines écoles publiques, sauf dans les écoles « anglophones » et les écoles privées. J'ai dû trouver d'autres occasions pour faire découvrir mon rôle aux élèves. Par exemple, j'ai organisé, à l'extérieur des écoles, un concours de dessin annuel pour les élèves du primaire, à l'issue duquel je remettais un prix pour le meilleur dessin. Le moment que je préférais était la période de questions des élèves. Je leur ai toujours dit que leurs questions étaient bien plus intéressantes que celles auxquelles je devais répondre à la Chambre des communes.

Lynn McDonald

(députée néo-démocrate, 1982-1988)

Q : Pourquoi avez-vous fait le saut en politique?

Probablement en raison des questions liées aux femmes. J'avais été présidente du Comité canadien d'action sur le statut de la femme. Lorsque j'ai commencé à me pencher sur ces questions, on ne voyait pratiquement pas de femme dans les médias ou à la Chambre. Nous avons dû nous battre pour tout : lois contre les agressions sexuelles, questions de garde d'enfants et pensions alimentaires.

Je suis entrée en politique à une époque difficile, mais à un moment où les grands changements étaient sur le point de se concrétiser.

Q : Qu'est-ce qui vous a fait le plus connaître au Parlement?

Je tire ma soi-disant célébrité du fait que je suis l'auteure de la Loi canadienne sur la santé des non-fumeurs, qui a établi pour la première fois dans le monde des espaces publics sans fumée et interdit le tabagisme sur les lieux de travail. Il s'agissait d'un projet de loi d'initiative parlementaire et il a été très difficile de le faire adopter.

La loi visait les espaces relevant de la compétence fédérale, ce qui signifie que la Chambre des communes est devenue un lieu sans fumée. Auparavant, les députés pouvaient fumer sur le parquet s'ils se tenaient derrière un rideau. Mais, bien sûr, la fumée se propageait et l'odeur dans les salles de réunions était repoussante. Il m'est même arrivé de perdre connaissance durant une réunion du comité de la santé.

Les fabricants de cigarettes payaient des professeurs de philosophie sans vergogne pour qu'ils rédigent des articles sur les droits des fumeurs. Certaines personnes disaient que le commerce s'effondrerait, que plus personne n'irait dans les restaurants. À Toronto, on disait que tout le monde se rendrait jusqu'à Buffalo pour pouvoir fumer. En parallèle, certaines entreprises comme IBM tenaient à des lieux sans fumée pour leurs ordinateurs de manière à ce que les appareils ne s'endommagent pas trop rapidement.

Je n'oublierai jamais ceci : un chauffeur d'autobus de la Colombie-Britannique m'a dit : « Parce que les gens fument dans l'autobus, j'ai peur de faire sombrer le bus

« J'étais l'auteure de la Loi sur la santé des non fumeurs qui établissait, pour la première fois dans le monde, des lieux de travail et des endroits publics sans fumée. Il s'agissait d'un projet de loi d'initiative parlementaire, et son adoption était très risquée. » [traduction]

– Lynn McDonald

dans une falaise. » Il craignait de tuer des gens par accident.

Au bout du compte, la Loi sur la santé des non-fumeurs a inspiré les États-Unis. Il y a d'abord eu une interdiction de fumer dans les avions, puis d'autres pays ont emboîté le pas. Helen Clark, qui allait devenir première ministre de la Nouvelle-Zélande, m'a rencontré pour discuter de cette question. Puis, l'Organisation mondiale de la santé a rédigé un traité-cadre. L'Union européenne a elle aussi étudié la question. Alors, pendant un moment, nous avons influencé le monde.

En ce qui concerne les défis que réserve l'avenir, je porte mon attention vers l'emballage des paquets de cigarettes, vers la glorification du tabagisme au cinéma et vers les cigarettes électroniques. Je crains que la légalisation de la marijuana donne lieu aux mêmes stratégies de commercialisation : le « Marlboro Man » deviendra le « Marijuana Man ».

Q : Comment vous êtes-vous sentie lorsqu'on vous a décerné l'Ordre du Canada?

J'étais ravie et honorée, et la cérémonie est très agréable. D'autres lauréats sont venus me remercier pour la Loi sur la santé des non-fumeurs.

Q : Qu'est-ce qui vous tient occupée ces derniers temps?

J'ai toujours été une écologiste. Je consacre maintenant beaucoup d'efforts à la lutte aux changements climatiques avec Just Earth.

Le domaine des changements climatiques est plus difficile que les questions relatives aux femmes, et ce sont deux dossiers bien différents. Les femmes représentent la moitié de la population et peuvent voter. En ce qui concerne les changements climatiques, les personnes les plus touchées ne peuvent pas voter. Par exemple, les animaux ne peuvent pas voter, les populations de l'Afrique subsaharienne ne peuvent pas voter au Canada.

Une autre question qui m'intéresse est la représentation proportionnelle. Si nous avions un système de représentation proportionnelle, nous pourrions prendre plus rapidement des décisions sur les changements climatiques et élire plus de députés du Parti vert. C'est un système équitable. Nous pourrions aussi élire plus de femmes,



L'hon. Ross Fitzpatrick.

plus de minorités et plus d'Autochtones.

Le jour, je compile les œuvres collectives de Florence Nightingale, une pionnière des sciences infirmières et la première personne à aborder les soins de santé de manière à offrir des soins de qualité tant aux personnes pauvres qu'aux personnes riches. Elle était, somme toute, une réformiste.

Q : Que pensez-vous des activités de l'ACÉP et de vos rencontres avec d'anciens collègues?

C'est très bien! Je suis néo-démocrate, mais je côtoie des libéraux et des conservateurs avec qui j'ai pu travailler avec amabilité. Lorsque j'étais à la Chambre, la période de questions était un moment très difficile. Cependant, une fois en comité, il y avait beaucoup de collaboration. En fait, après la période de questions, il m'arrivait de rencontrer un opposant dans l'ascenseur et nos échanges étaient tout à fait amicaux.

Ross Fitzpatrick
(sénateur libéral, 1998-2008)

Q : Qu'avez-vous fait depuis votre départ du Sénat?

J'ai été occupé. Nous avons entretenu notre vignoble au ranch Greata dans la

vallée d'Okanagan, en Colombie-Britannique. Nous avons vendu le vignoble CedarCreek Estate, à Kelowna, il y a environ deux ans, et nous sommes en train de construire un nouveau vignoble au ranch Greata. Il s'agira d'une authentique Maison de Champagne.

Q : Est-ce que les activités, l'atmosphère et les responsabilités de la vie sur la Colline vous manquent?

Oh, bien sûr qu'elles me manquent. Je m'ennuie de mes collègues, je m'ennuie de m'impliquer dans des dossiers qui touchent ma région, Okanagan—Similkameen, en Colombie-Britannique. J'ai passé un bon dix ans au Parlement, et j'ai pris ma retraite à 75 ans pour me lancer dans d'autres projets!

Q : Quelles sont les réussites accomplies durant votre carrière parlementaire dont vous êtes le plus fier?

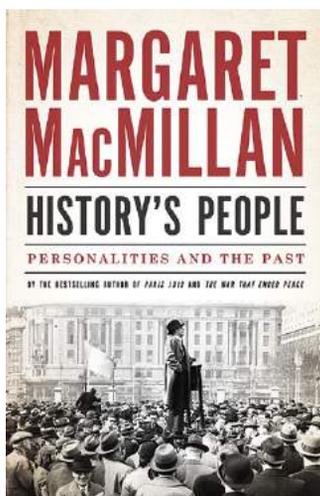
Ouf! Je me suis concentré sur l'infrastructure environnementale dans la vallée de l'Okanagan : amélioration des égouts et installation de stations d'épuration des eaux. J'ai eu la chance d'être au Parlement à un moment où j'ai pu obtenir du financement pour des infrastructures comme le Rotary Centre for the Arts à Kelowna et d'autres projets. C'est ce que j'ai aimé faire. J'ai aimé travailler en comité, mais j'ai été particulièrement comblé de pouvoir améliorer ma communauté.

Lorsque j'étais sénateur, j'ai pu collaborer à une entente entre le gouvernement de la Colombie-Britannique et le gouvernement fédéral afin de créer un parc national à Okanagan-Sud—Similkameen, une mesure qui a été mise en suspens sous le règne des conservateurs. Mais aujourd'hui, le projet est de nouveau en branle et, si tout se passe bien, il sera accepté puisqu'il revêt une importance tant sur le plan économique qu'environnemental.

Q : Qu'est-ce qui vous tient occupé?

Je viens tout juste de terminer mon mandat de président honoraire du Programme de financement de l'Université de la Colombie-Britannique – Okanagan. Le Programme a été couronné de succès, nous avons amassé cent millions de dollars pour l'Université.

Les entretiens ont été modifiés et condensés pour des raisons d'espace.



Une leçon d'histoire pour les députés

Par L'hon. Peter Adams

History's People: Personalities and the Past, de : Margaret MacMillan, House of Anansi Press, Septembre 2015, Toronto, 304 pages, ISBN 978-1487000059

Margaret MacMillan est une chercheuse qui sait écrire, une historienne canadienne que les députés devraient lire. D'ailleurs, même s'il est bien connu que les êtres humains ne retiennent pas les leçons de l'histoire, les ouvrages célèbres de cette auteure, *The War That Ended Peace: The Road to 1914* et *Paris 1919: Six Months That Changed the World*, devraient être des lectures obligatoires pour les parlementaires. Ces livres racontent les origines et les conséquences de la Première Guerre mondiale et le commencement d'un grand nombre des problèmes actuels dans le monde, notamment les conflits au Moyen Orient. Des pays comme la Syrie, l'Irak, Israël, la Palestine et le Liban ont été plus ou moins inventés par les politiciens en 1919, dont des représentants des grands parlements de l'époque.

Les députés de cette 42e législature ont aussi à apprendre de la lecture du dernier livre de Mme MacMillan intitulé *History's People: Personalities and the Past* et qui traite de l'influence que peuvent avoir les gens sur le monde qui les entoure. Certains des personnages dont parle l'auteure dans son ouvrage étaient des leaders charismatiques – dictateurs ou parlementaires puissants – qui ont changé la société, à leur époque. D'autres ont eu une influence moins remarquable, mais tout aussi importante.

Comparer les grands personnages de l'histoire

Dans le chapitre intitulé « Persuasion and the Art of Leadership », Mme MacMillan compare les rôles qu'ont joués Otto von Bismarck, William Lyon Mackenzie King et Franklin Delano Roosevelt dans

l'évolution de leur pays. Chacun d'eux a travaillé patiemment, en se servant de son sens de la négociation et de la persuasion pendant de longues années, plutôt qu'en exerçant son leadership de manière flamboyante. Bismarck, par exemple, a – patiemment, mais avec beaucoup d'autorité et de force, lorsque nécessaire – rassemblé des dizaines d'États germaniques pour former la fédération qui fait l'Allemagne d'aujourd'hui. Mackenzie King, qui est resté au pouvoir pendant plusieurs décennies, a maintenu le Canada que nous connaissons en créant un équilibre entre les intérêts anglais, français et autres, non pas en allégeant les charges, mais en ayant la patience de trouver des compromis et en temporisant. Roosevelt a pris en mains un pays fracturé, démoralisé et isolationniste pour faire des États Unis un leader mondial. Lui aussi a été patient, et capable de poursuivre ses objectifs en marchant sur un terrain politique miné.

Mme MacMillan prétend que les vies de ces trois personnages ont véritablement changé leur société et que leur héritage joue un rôle important dans notre monde d'aujourd'hui.

Dans un autre chapitre, Mme MacMillan compare Margaret Thatcher, Woodrow Wilson, Hitler et Staline. Le titre du chapitre, « Hubris », qui se traduirait par « orgueil démesuré » nous donne un indice des caractéristiques que partageaient ces personnages. Ils croyaient tous qu'ils avaient raison.

Thatcher et Wilson ont travaillé au sein d'institutions parlementaires. Chacun avait des positions et une vision bien arrêtées concernant leur pays. Ils ont été portés au pouvoir à la faveur d'un important appui populaire et, au début, ils ont eu de grandes réussites. Mais, selon Mme MacMillan, leur succès précoce leur a donné un excès de confiance dans leur propre infaillibilité. Ils se sont entourés graduellement de gens qui partageaient leurs vues, et ils ont

coupé toute relation avec ceux qui avaient des opinions dissidentes. Ils ne pouvaient pas travailler avec de fortes têtes. À cause de cela, ils ont perdu la capacité de recueillir l'assentiment populaire. Tous les deux ont fini par subir des revers, Wilson avec sa Société des Nations et sa défaite politique, et Thatcher avec sa propre débâcle politique humiliante.

Hitler et Staline sont tous les deux arrivés au pouvoir à des époques où leur pays traversait de grandes difficultés. Pour Hitler, la Première Guerre mondiale et la Grande Dépression ont été dévastatrices pour l'Allemagne. Dans le cas de Staline, la chute du tsar de Russie et l'émergence de la nouvelle URSS se sont faites au prix d'une terrible guerre civile. Les deux hommes avaient des croyances personnelles et une vision nationale très fortes. Ils pensaient être les seuls à pouvoir redresser leur pays. Hitler a cru jusqu'à la fin dans la supériorité de l'Allemagne et voyait l'avenir du monde dans une optique de lutte raciale. Staline croyait fermement au communisme; pour lui, l'avenir c'était la lutte des classes. Tous les deux avaient des aspirations nationalistes et impérialistes. Hitler a vu s'effondrer tout autour de lui sa nouvelle Allemagne. Et l'URSS a disparu peu après la mort de Staline.

Personnages curieux

Mme MacMillan consacre un chapitre de son livre (*Curiosity*) à des personnages qui ont été appelés à voyager, à explorer le monde, et dont la vie a été marquée par la curiosité. La plupart de ces personnages sont des femmes qui ont surmonté les préjugés de leur temps pour apporter une contribution durable à l'histoire. Parmi ces grandes exploratrices et écrivaines, il y a Gertrude Bell et Freya Stark. Mme MacMillan parle des femmes de différentes régions de l'Empire britannique qui ont enrichi durablement la connaissance de l'époque. Parlant des Indes britanniques, l'auteure dresse des portraits rapides et

instructifs d'épouses d'administrateurs britanniques, qui se sont donné beaucoup de mal pour aller au delà de leurs cercles sociaux européens, et elle nous donne un aperçu de ce qu'était la vie en dehors du Raj britannique.

Pour ce qui est du Canada, elle souligne les contributions d'Elizabeth Simcoe, épouse du colonel John Graves Simcoe, premier lieutenant-gouverneur du Haut-Canada. Elizabeth a eu 11 enfants. Elle et sa famille vivaient sous des tentes, dans un Haut Canada beaucoup moins développé que le Bas Canada. Elle a énormément voyagé dans le sud de l'Ontario, et en a laissé des témoignages – comme sa représentation d'un site intact de York (aujourd'hui Toronto) – bien différents des documents laissés par les arpenteurs qui travaillaient pour son mari. Tout comme Champlain longtemps avant elle, elle a accepté et aimé le Canada tel qu'il était, et elle a cherché à mieux le connaître et à faire part de ses expériences.

Étant donné le regain d'intérêt qu'a suscité récemment la découverte d'un des navires de Sir John Franklin, j'ai été surpris que ce chapitre ne fasse aucune mention de Lady Jane Franklin, car ses voyages au Moyen Orient et en Australie sont de bonnes références. Lady Jane a montré qu'elle exerçait un contrôle serré de la car-

rière de Sir John Franklin, qu'elle a joué un rôle important dans le voyage funeste que son mari a fait jusqu'au Passage du Nord Ouest, et qu'elle a déployé des efforts extraordinaires pour lancer les expéditions de recherche qui continuent encore aujourd'hui. Dans son livre intitulé *Lady Franklin's Revenge*, Ken McGoogan décrit Sir John (et non Jane) comme un travailleur acharné. Jane Franklin a été manifestement guidée par sa soif de connaissances et son ambition.

Témoins de l'histoire

Le dernier chapitre de son livre porte sur les grands témoins de l'histoire; ceux qui ont fait œuvre utile dans leur société et pour notre époque, grâce aux observations très personnelles dont ils ont laissé des traces. C'étaient des chroniqueurs et des gens qui écrivaient leurs mémoires. Les bons mémorialistes racontent leur propre vie et décrivent aussi la société qui les entoure. Ce faisant, ils nous présentent une vision humaine de leur époque que nous ne pourrions pas obtenir autrement. Ce ne sont souvent pas des leaders de leur temps. Comment peut-on conquérir un continent et le documenter de manière méticuleuse tout en racontant sa propre vie?

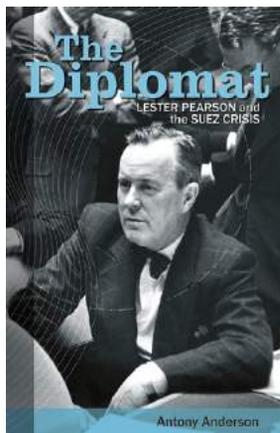
Le mémorialiste Samuel Pepys a été, entre autres, député, mais sa principale contribution a été un documentaire pris

sur le vif de Londres, en Angleterre, au XVIIIe siècle. Nous avons des documents officiels relatant la grande peste et le grand incendie de Londres, mais grâce à Pepys, nous pouvons vraiment les voir comme si nous y étions. Parmi les autres témoins de l'histoire, il y a la féministe canadienne Nelly McClung et le diplomate canadien Charles Moody, pour n'en citer que quelques-uns. Mme MacMillan parle également de Victor Klemperer qui a décrit avec beaucoup de réalisme la vie d'un juif en Allemagne sous le régime hitlérien et ensuite, en Allemagne de l'Est.

Aujourd'hui, notre Chambre des communes compte de nombreux députés, nouvellement élus et anciens, qui se demandent parfois ce qu'ils pourraient faire pour laisser leur marque. Lire ce livre pourrait leur inspirer des idées. C'est un ouvrage inégal, mais facile à lire. Les députés pourraient commencer leur processus d'apprentissage en indiquant des détails personnels sur leurs fiches quotidiennes, de manière à donner à ceux qui leur succéderont un aperçu singulier de la Colline du Parlement et du Canada d'aujourd'hui.

Peut-être que nous pouvons tirer des leçons de l'histoire!

L'honorable Peter Adams a été député libéral de la circonscription ontarienne de Peterborough de 1993 à 2006.



Lester Bowles Pearson et les Casques bleus

Par Harrison Lowman

The Diplomat: Lester Pearson and the Suez Crisis, par Antony Anderson, Éditions Goose Lane, Septembre 2015, Nouveau Brunswick, 400 pages, ISBN 978-0864928740

Lorsque le scénariste de documentaires et d'émissions de télévision Antony Anderson a entrepris de raconter l'histoire de Lester Pearson, il voulait la faire à l'écran plutôt que sur papier. Mais c'était avant que deux licences de radiodiffusion soient refusées et que sa femme lui

demande de mettre à profit ses nombreux travaux de recherche et de se mettre à écrire.

Le cinéaste devenu écrivain a passé deux décennies à interroger ceux qui avaient connu Pearson, que ce soit au siège des Nations Unies ou à la Chambre des communes. Il a aussi épluché les journaux personnels, mémoires, notes diplomatiques et notes de service officielles, et interrogé des historiens pour dresser un portrait d'ensemble, et parfois exhaustif, du personnage.

C'est le premier livre d'Anderson. Mais avant de publier, l'auteur a écrit et produit

des émissions pour la radio anglaise de Radio-Canada, Discovery Channel, History, Global Television Network et TVO. Il a aussi écrit des articles pour des journaux comme le *National Post*, l'*Ottawa Citizen* et le *Toronto Star*.

L'idée fixe qui a occupé l'esprit d'Anderson pendant 20 ans a atteint son point culminant avec la parution du livre intitulé *The Diplomat: Lester Pearson and the Suez Crisis*, qui décrit le travail acharné de celui qui était alors diplomate et allait devenir le 14e premier ministre du Canada



Lester B. Pearson. Photo courtoisie de la Novel Foundation

« En contribuant à la naissance du maintien de la paix, Pearson est à son tour devenu un apôtre de ce qui s'est transformé en religion canadienne. »

et éviter une guerre mondiale durant la crise de Suez. Les efforts du diplomate ont donné lieu à la création de la première force de maintien de la paix des Nations Unies et, ce faisant, ont confirmé la réputation du Canada en tant que puissance moyenne, modérée et médiatrice. Ce qui a valu aussi à Pearson de recevoir le prix Nobel de la paix.

« Mike »

Anderson raconte l'histoire d'un méthodiste introverti, passionné de sports et marqué par la Première Guerre mondiale, qui a trouvé sa voie dans le premier service diplomatique canadien, en 1927. À l'époque, écrit l'auteur, on pouvait faire rentrer tout le personnel des Affaires extérieures dans deux autobus à impériale.

Plus Pearson occupait de postes à l'étranger – Londres, Washington, New York – et plus sa réputation grandissait. Le futur leader employait une technique qui allait faire sa renommée. Antony décrit le charme exquis de l'homme, son sens de l'autodérision, sa patience, sa résistance aux dogmes et sa capacité de se contenter de ce qui était atteignable plutôt que de s'attendre à obtenir le meilleur. L'auteur souligne combien Pearson était accaparé par un emploi du temps extrêmement chargé, et laisse peu de place aux détails concernant les moments que l'homme consacrait à sa famille.

Finalement, étant donné ses talents, Pearson a été convaincu de laisser les coussins de la fonction publique pour travailler sous les feux de la rampe, avec tous les élus. En 1948, Pearson a été nommé secrétaire d'État aux Affaires extérieures dans le gouvernement du premier ministre libéral Louis St. Laurent. Il représentait la circonscription ontarienne d'Algoma Est. Fait intéressant, Anderson raconte comment les prouesses diplomatiques de Pearson ne se sont pas transposées dans l'arène politique. Quand Pearson est devenu chef de parti, ses talents sont devenus des handicaps. Parmi eux, il y avait son zéaïement, son

manque total de présence, son instinct qui le poussait à éviter les réponses simplistes et son refus de brosser un portrait cru de ses opposants.

L'Égypte s'enflamme

Mais c'est lors de son baptême du feu en Égypte que l'homme, âgé alors de 59 ans, s'est révélé. En 1956, presque un quart de toutes les marchandises destinées à la Grande Bretagne transitaient par le canal de Suez. Cette route navigable, qui faisait le lien entre la Méditerranée et la mer Rouge, était considérée comme le « cordon ombilical » d'une puissance impériale qui renonçait de plus en plus à ses colonies à cause de tensions économiques intérieures. Le 26 juin 1956, pour essayer de débarrasser son pays de sa présence coloniale, le président égyptien Gamal Abdel Nasser a nationalisé l'entreprise franco britannique qui exploitait le canal. Lors d'une tentative de la dernière chance pour conserver le contrôle du canal, des émissaires de Londres et de Paris ont tenu des réunions secrètes avec Israël, ce qui les a convaincus d'envahir l'Égypte. L'attaque serait pour eux l'occasion de donner des pouvoirs au monde, avec une excuse pour se lancer dans la bataille, réclamer la paix et continuer d'exercer leur influence. Les belligérants ne tardèrent pas à se lancer dans une guerre terrestre.

Une gestion habile des relations diplomatiques de la part de Pearson a contribué grandement à relâcher les tensions entre des puissances mondiales résolues à maintenir leur domination et ceux qui considéraient la Grande-Bretagne et la France comme des agresseurs blancs impérialistes méritant une correction. À une époque où le Canada était pratiquement toujours prêt à satisfaire aux demandes des Britanniques, Pearson s'est plutôt évertué à chercher davantage un compromis, faisant part de ses préoccupations à la mère patrie.

Quoi qu'il en soit, comme le révèle Anderson dans son livre, il n'y a pas que les Casques bleus de Pearson qui ont empê-

ché le monde de basculer dans la guerre. Le chantage économique exercé par les États Unis a été le catalyseur qui a forcé les Britanniques à se retirer. Le président Eisenhower s'était d'ailleurs opposé à ce que le Fonds monétaire international prête de l'argent à la Grande-Bretagne tant que les armes ne se seraient pas tues.

Voulant que sa force d'urgence soit déployée le plus rapidement possible, l'ONU a improvisé une solution pour remédier au manque de bérets bleus : elle a fait peindre des casques en bleu. Mais un cessez le feu est intervenu avant que les soldats de la paix n'arrivent sur les côtes égyptiennes. Le contingent canadien a passé les 11 années suivantes à défendre la paix au Caire.

En contribuant à la naissance du concept de maintien de la paix, Pearson a agi comme un apôtre de ce qui était devenu une religion canadienne. En 1993, sous le gouvernement du premier ministre Brian Mulroney, 10 % de tous les Casques bleus de l'ONU, soit 4 300 soldats, étaient Canadiens. Aujourd'hui, à peine 106 Canadiens prennent part à des opérations de maintien de la paix. Cependant, le premier ministre Justin Trudeau a déclaré qu'il était déterminé à ce que le Canada se réengage dans ce genre de missions.

The Diplomat, qui raconte de manière très libre une fiction diplomatique qui se joue sur la scène internationale, mérite d'être lu. L'auteur y explique en détail comment il s'en est fallu de peu que le monde plonge à nouveau dans un conflit, à peine une dizaine d'années après être sorti affaibli de la Deuxième Guerre mondiale. Il brosse le portrait de personnages puissants ayant influencé les pays et les institutions qui ont façonné le XXe siècle. Parmi eux, il y avait Lester Bowles Pearson, un homme qui a défendu le Canada, et qui est à l'origine de la création de notre drapeau, des Casques bleus, de l'Ordre du Canada, mais dont les sujets d'intérêt et de préoccupation étaient véritablement sans frontières.

Hommage à nos disparus

Par Harrison Lowman

L'honorable Bill Jarvis

L'honorable William Jarvis, ancien député progressiste-conservateur, est décédé le 26 avril 2016 à Cornwall, en Ontario. Il avait 85 ans.

Bill a vu le jour en 1930 à Hamilton, en Ontario. Il a fréquenté le Collège Central, puis l'Université Western, à London, en Ontario.

Bill a été élu pour la première fois dans la circonscription ontarienne de Perth (anciennement Perth Wilmot) en 1980. Il est demeuré en poste pendant 11 ans. De 1979 à 1980, il a été ministre d'État des Relations fédérales-provinciales, suivant la nomination du premier ministre de l'époque, Joe Clark. Dans l'opposition, il a joué le rôle de porte parole en matière de travail, d'énergie et d'environnement.

Bill était avocat de formation. Après son passage sur la Colline, il a assuré la présidence de son parti de 1986 à 1989.

« Il a été un pilier de notre communauté pendant de nombreuses années et a servi ses électeurs d'une manière admirable à la Chambre des communes », a déclaré le député actuel de Perth—Wellington, John Nater.

Il laisse dans le deuil ses enfants, Richard et Elizabeth, et leur mère, Vivian Jarvis.

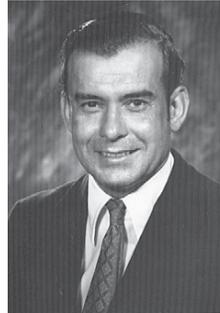
L'honorable Yvon Charbonneau

L'ancien député libéral Yvon Charbonneau nous a quittés le 22 avril 2016 à la suite d'un accident vasculaire cérébral survenu en Floride. Il avait 75 ans.

Yvon est né en 1940 à Mont-Saint-Michel, dans les Laurentides. Il a étudié à Mont Laurier et a obtenu un baccalauréat en littérature française de l'Université de Montréal en 1968.

Yvon a pratiqué la profession d'enseignant dans les années 1960. Il a occupé les fonctions de chef de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) (désormais la Centrale des syndicats du Québec [CSQ]) à deux reprises, soit de 1970 à 1978 et de 1982 à 1988. Plusieurs le considéraient alors comme le visage du mouvement syndical du Québec.

Au début des années 1970, il a joué un rôle clé dans les négociations entre le gouvernement du Québec et le front



L'hon. Bill Jarvis



L'hon. Yvon Charbonneau.

commun des syndiqués de la fonction publique. Yvon et d'autres dirigeants syndicaux ont été emprisonnés pour outrage au tribunal; ils contestaient la loi spéciale adoptée par le gouvernement Bourassa qui ordonnait aux fonctionnaires de mettre fin à leur grève. Ils ont été libérés deux semaines plus tard.

À la fin des années 1980 et au début des années 1990, Yvon a présidé une commission d'enquête sur les déchets dangereux, a travaillé pour SNC-Lavalin à mettre au point la stratégie du groupe en matière d'environnement et a été chargé de la planification et du développement à la Société québécoise de développement. Il a voté « oui » au premier référendum du Québec sur la souveraineté.

Tenant sa chance en politique provinciale, Yvon a siégé comme libéral à l'Assemblée nationale dans la circonscription de Bourassa de 1994 à 1997. À un certain moment, il a assuré la vice-présidence de la Commission de l'éducation.

Yvon a rapidement changé d'ordre gouvernemental, représentant les libéraux fédéraux dans la circonscription d'Anjou—Rivière-des-Prairies de 1997 à 2004. Pendant ses sept années à la Chambre, il a été secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et secrétaire parlementaire du ministre de la Santé.

Après son passage sur la Colline, Yvon a été ambassadeur du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) de 2004 à 2006. Il a ensuite travaillé à titre de consultant.

Son ancien syndicat ne tarit pas d'éloges pour la vie bien remplie qui fut la sienne.

« Yvon Charbonneau a dirigé les destinées de la Centrale de l'enseignement du Québec à un moment charnière du développement de notre société. Il a laissé une marque indélébile sur notre organisation syndicale, tout en contribuant à un chapitre important de notre histoire », a déclaré Louise Chabot, présidente de la CSQ.

« C'est avec une grande tristesse que j'ai appris le décès de mon ami et ancien collègue Yvon Charbonneau », a indiqué le maire de Montréal, Denis Coderre.

On dit que les mémoires d'Yvon seront publiés sous peu.

L'honorable Hugh Faulkner

L'honorable Hugh Faulkner, ancien député libéral, est décédé en Suisse le 18 avril 2016 des suites de complications à une chirurgie à la vessie. Il avait 83 ans.

Hugh est né en 1933 à Montréal. Il a étudié à l'Université McGill. Après des études en Suisse, il a déménagé à Peterborough, en Ontario.

Alors qu'il enseignait au Collège Lakefield, Hugh s'est laissé convaincre de se porter candidat aux élections fédérales. Il a tenté sa chance à deux reprises et a été élu en 1965. Il a quitté la Chambre en 1979. Hugh a occupé les fonctions de vice-président, de secrétaire d'État aux Sciences et à la Technologie, et de ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Après son passage en politique, il a assuré la vice-présidence de la société canadienne d'exploitation minière et de

fabrication d'aluminium Alcan en Europe. Son poste l'a conduit en Inde et à Genève. Puis, il a assumé les fonctions de directeur général de la Chambre de commerce internationale en France. Son amour pour l'entreprise viable l'a amené à établir le Conseil des entreprises pour le développement durable et sa propre ONG appelée Sustainable Project Development.

En 1989, Hugh et son épouse Jane ont ouvert un vignoble en Provence, en France, appelé Le Grand Cros.

« Il a été un grand politicien animé de principes », a indiqué l'ancienne mairesse de Peterborough, Sylvia Sutherland.

« Il a représenté Peterborough avec beaucoup de dignité et de passion », a déclaré Betsy McGregor, une amie proche et candidate fédérale libérale à deux reprises dans Peterborough.

Le député provincial de Peterborough, Jeff Leal, dit qu'il a goûté pour la première fois à la politique alors qu'il remplissait des enveloppes pendant la campagne de Hugh en 1972. L'ancien député fédéral et provincial de Peterborough, Peter Adams, a aussi travaillé pour la campagne de Hugh pendant sa jeunesse.

« C'était un vrai gentleman, un type non partisan pour qui les intérêts de la communauté passaient en premier », a déclaré Leal.

« Sa vie au service du public est une source d'inspiration pour moi et pour beaucoup d'autres », a admis Maryam Monsef, ministre des Institutions démocratiques et actuelle députée de Peterborough-Kawartha.

L'honorable Andrew Thompson

L'honorable Andrew Thompson, ancien sénateur libéral, est décédé le 3 février 2016. Il avait 91 ans.

Andrew est né en décembre 1924 à Belfast, en Irlande. Il a fréquenté l'école Monkton Combe en Angleterre et le collège Oakwood à Toronto. Il a fait ses études post secondaires à l'Université de Toronto jusqu'en 1943.

Le jeune homme a servi dans la Marine canadienne pendant la Deuxième Guerre mondiale. Il a ensuite poursuivi ses études à l'Université Queens et à l'Université de la Colombie-Britannique, où il a reçu une maîtrise en travail social. Il a ensuite travaillé comme travailleur social et homme d'affaires.



L'hon. Hugh Faulkner.

Andrew a été élu député provincial de la circonscription torontoise de Dovercourt en 1959. Il est devenu chef du Parti libéral de l'Ontario en 1964. Il a quitté Queen's Park en avril 1967 pour des raisons de santé.

Andrew a été nommé au Sénat en 1967 par le premier ministre de l'époque, Lester Pearson. À la fin des années 1990, la presse et ses collègues lui ont reproché ses nombreuses absences à la Chambre rouge. Andrew a expliqué que son absentéisme était dû à des problèmes de santé. Il a finalement été expulsé du caucus libéral en novembre 1997. Il a démissionné de son siège en mars 1998.

Andrew laisse dans le deuil son épouse Amy, sa fille Anya et sa petite-fille Sioban. Sa famille se souviendra de lui comme étant un homme bon et attentionné.

L'honorable Jean Lapierre

L'honorable Jean Lapierre, ancien député libéral et bloquiste, est décédé dans un tragique écrasement d'avion survenu aux Îles-de-la-Madeleine le 29 mars 2016. L'épouse de Jean, Nicole Beaulieu, ses frères Marc et Louis et sa sœur Martine étaient aussi à bord de l'avion et ont aussi péri. Les pilotes Pascal Gosselin et Fabrice Labourel sont aussi décédés. La famille se rendait aux funérailles du père de Jean, Raymond, dans l'est du Québec lorsque les conditions météorologiques se sont détériorées. Jean n'avait que 59 ans.

Jean était reconnu comme étant un monument de la politique canadienne et québécoise. On se souvient de lui pour la facilité avec laquelle il est passé du rang des souverainistes et des nationalistes à sa liste de contacts sans fin. On l'appelait le « roi des experts du Québec » et un « hybride entre la politique et les médias ».



L'hon. Andrew Thompson.

Jean est né en mai 1956 à Bassin, un village des Îles-de-la-Madeleine. C'est alors qu'il fréquentait le collège à Granby qu'il s'est découvert un intérêt pour la politique. Il a présidé l'aile jeunesse des libéraux fédéraux, puis a été adjoint spécial du ministre André Ouellet. Après ses études en droit civil à l'Université d'Ottawa, il s'est porté candidat pour le Parti libéral dans la circonscription de Shefford et a remporté la victoire.

À la Chambre, il a été ministre d'État à la Jeunesse et au Sport amateur (à l'époque, il était le plus jeune ministre fédéral de l'histoire) et a été secrétaire parlementaire de divers ministres. La vague Mulroney l'a envoyé dans l'opposition.

Au début des années 1990, Jean a coprésidé la course à la direction de Paul Martin, que ce dernier a perdu. Il a quitté les libéraux pour siéger à titre d'indépendant, puis pour le nouveau Bloc Québécois; il était déçu du non-appui de Chrétien à l'Accord du lac Meech. Il a quitté le parti souverainiste en 1992 et est devenu commentateur à la radio et chef d'antenne.

En 2004, Jean a regagné le rang des libéraux, désormais dirigés par Paul Martin, pendant le scandale des commandites, et a été élu dans la circonscription d'Outremont. Il est devenu ministre des Transports.

Jean a de nouveau quitté la Chambre des communes en 2007 pour percer le petit écran et les ondes du Québec avec son ton populiste. Il a travaillé comme animateur et commentateur à la radio et à la télévision pendant près de 22 ans. Lors de la campagne québécoise de 2014, Jean a eu plus de temps d'antenne que tout politicien dans la course. En marge de son travail, il a aussi dirigé une entreprise de consultation prospère.



L'hon. Jean Lapierre.



Lyle Kristiansen.

Alors qu'il couvrait les élections, Jean était reconnu pour se déplacer en fourgonnette de location; il se rendait dans les collectivités pour rencontrer les électeurs en personne.

« C'était un homme extraordinaire, sage et passionné qui était profondément attaché à son pays et qui cherchait toujours ce qu'il y a de mieux pour celui-ci », a déclaré le premier ministre Justin Trudeau.

D'anciens premiers ministres l'ont aussi louangé. L'ancien premier ministre Paul Martin a mentionné que Jean pouvait « expliquer le Québec au Canada, et le Canada au Québec ».

« Il a laissé un héritage extraordinaire, a ajouté l'ancien premier ministre Brian Mulroney. C'était un type courageux qui arrivait toujours à ses fins et qui faisait toujours valoir ses positions ».

« Un attachement profond unissait les Québécois à Jean Lapierre », a indiqué le premier ministre du Québec, Philippe Couillard.

« Ses yeux brillaient d'énergie, d'intelligence, d'enthousiasme et de joie, peu importe la bataille dans laquelle il était engagé ou la cause qu'il soutenait, a déclaré l'ancien premier ministre terre-neuvien et député libéral Brian Tobin. Jean faisait tout avec passion ».

« [...] tu as toujours été et resteras notre phare [...] Par amour pour toi, papa, malgré les eaux troubles, on te promet d'être de vrais marins », a déclaré sa fille Marie-Anne Lapierre aux funérailles, auxquelles ont assisté des centaines de personnes et au cours desquelles la musique ragtime préférée de Jean résonnait.

Jean laisse dans le deuil ses enfants, Marie-Anne et Jean-Michel, sa mère, Lucie Cormier, une soeur et quatre petits enfants: Alix, Oscar, Mila et Lénnox.

Lyle Kristiansen

L'ancien député néodémocrate Lyle Kristiansen est décédé des suites d'une pneumonie le 18 juin 2015. Il avait 76 ans. Il souffrait d'emphysème et avait le cancer des poumons.

Lyle est né le 9 mai 1939 à Vancouver. Il portait le nom de l'homme qui lui a donné naissance, le Dr Lyle Telford qui a contribué à la création de la section britannique colombienne de la Fédération du commonwealth coopératif et qui a été le député provincial de ses parents, puis maire de Vancouver.

Les racines politiques de Lyle étaient profondément ancrées à gauche. Ses ancêtres faisaient partie de divers mouvements sociaux, dont l'Union des producteurs de grain et la Saskatchewan Wheat Pool. Lyle a repris le flambeau très tôt en devenant président de l'association de circonscription de la FCC de Vancouver Centre à 18 ans.

Lyle a étudié à l'Université de la Colombie-Britannique. Il a rencontré son épouse, Vera Sharko, pendant la campagne électorale provinciale de 1960. Elle faisait campagne pour l'éventuel chef du NPD en Colombie-Britannique, Tom Berger. L'histoire d'amour de Lyle ressemble à celle de ses ancêtres : ses parents s'étaient rencontrés à une soirée de la FCC, et ses grands-parents, au congrès de fondation du parti. Lyle et Vera se sont mariés l'année suivante et, comme ils étaient accros à la politique, ils ont passé leur lune de miel à Ottawa, où se déroulait le congrès de fondation du NPD.

Le couple a travaillé main dans la main à faire augmenter le nombre de membres du NPD dans l'Ouest. À l'élection fédérale de 1968, ils avaient recruté plus de 1000 membres locaux.

Outre ses projets politiques, Lyle a travaillé pour des scieries et a été directeur de la Société de prévention de la pollution de Kootenay Ouest.

À l'approche de l'élection de 1979, Lyle s'est laissé convaincre par des amis et des membres de sa famille de se porter candidat néodémocrate dans Kootenay Ouest. Bon nombre de personnes avaient remarqué que les cols bleus étaient très peu représentés à la Chambre des communes. Lyle a par contre perdu ses élections.

Neuf mois plus tard, il était de retour. L'effondrement du gouvernement minoritaire de Joe Clark lui a donné une autre chance de courtiser les électeurs. Cette fois, il a remporté l'élection de 1980.

Lorsqu'il était en poste, il a travaillé en vue de préserver le bateau vapeur à une roue S.S. Moyie, l'édifice Miners' Hall de Rossland, la collection de la bibliothèque de l'Université David Thompson, le théâtre Capitol de la ville de Nelson et le très aimé tramway 23.

En 1984, Lyle a perdu l'élection au profit du candidat progressiste-conservateur Bob Brisco. Il disait aux gens qu'il était en congé pour les quatre prochaines années pour cause de « bonne conduite ». Il a passé une partie de son temps à jouer dans des pièces comme *I Always Wanted to Ride a Streetcar*, *Arsenic* et *vieilles dentelles* et *Cendrillon aux grands pieds* (où il jouait deux rôles silencieux, dont un eunuque égyptien et un joueur de hockey).

En 1988, Lyle a recommencé à frapper aux portes, cette fois dans la nouvelle circonscription de Kootenay Ouest—Revelstoke. Il a remporté l'élection, mais ne s'est pas représenté en 1993. Son épouse et lui ont plutôt pris leur retraite et déménagé à Madeira Park dans le district de Sunshine Coast. À la fin de sa carrière politique, il avait agi à titre de porte-parole de l'exploitation minière, de la foresterie, de Postes Canada et de la santé et la sécurité au travail. Le couple a voyagé en Afrique du Sud et en Tanzanie, où Lyle s'est plus tard vanté d'avoir flatté un guépard. Il aimait aussi l'histoire napoléonienne.

Lyle a toujours gardé contact avec la politique. Il était tout sourire lorsque le NPD a formé l'opposition officielle à la suite de l'élection de 2011.

« Il aimait cela, a indiqué sa fille Haida l'année dernière. Il était très heureux de voir le NPD former le gouvernement

en Alberta cette année et voulait tenir le coup jusqu'à la prochaine élection fédérale. Il se préparait, il y a un mois, à mettre à jour ses pièces d'identité pour pouvoir voter ».

Le chef du NPD Thomas Mulcair a confié à l'épouse de Lyle que « le parti tirait sa force et sa résilience de gens comme Lyle ».

« Ma mère s'ennuiera des discussions politiques et historiques qu'elle avait avec lui, a déclaré Haida. Il était vif d'esprit. Il excellait aux débats et pouvait citer des faits comme une encyclopédie ».

Lyle laisse dans le deuil son épouse Vera, sa fille Haida, ses fils Eric et Colin et ses cinq petits-enfants.

L'honorable Edward Lawson

L'honorable Edward Lawson, ancien sénateur libéral et indépendant, est décédé le 29 février 2016 à l'âge de 86 ans.

Ed est né en septembre 1929 à Gerald, en Saskatchewan. Avant de faire son entrée à la Chambre rouge, il était représentant syndical dans l'industrie de la construction. Il a passé 40 ans avec les Teamsters et est devenu le seul vice-président canadien du conseil d'administration de la Fraternité internationale des teamsters, qui compte 21 membres. Il a aussi contribué à la création de la Conférence canadienne des Teamsters en 1976 et en a été le directeur pendant 16 ans. Il s'est vu décerner le prix James R. Hoffa pour l'ensemble de ses réalisations.

« Il a contribué à jeter les fondements de ce qu'est devenu Teamsters Canada », a déclaré François Laporte, président de Teamsters Canada (qui a succédé à la CCT). Sans lui, Teamsters Canada n'existerait peut-être pas aujourd'hui. »

Ed a été nommé au Sénat en octobre 1970 par le premier ministre de l'époque, Pierre Trudeau. Il représentait Vancouver, en Colombie-Britannique, à titre d'indépendant. Il a siégé pendant près de 34 ans. En 2004, Ed a rejoint les rangs du Parti libéral après l'élection de Paul Martin à la tête du parti. Il a pris sa retraite du Sénat en 2004. Il est le deuxième membre comptant le plus d'années de service au Sénat.

Son épouse et lui ont ensuite déménagé à Palm Desert pour y jouer au golf sous le soleil.

Ensemble, ils œuvraient au sein de divers organismes de bienfaisance et com-



L'hon. Edward Lawson.



Fernand Jourdenais.



Ian Deans.

munautaires, comme le Variety Club, la Lions Society, la Fondation Mel Jr. & Marty Zajac et Child Help USA.

Ed laisse dans le deuil Beverley, sa tendre épouse à qui il a été marié pendant 32 ans, ses filles Linda et Wendy Lawson et Lisa, ses petits-enfants Justin et Tara et son arrière petite-fille Sawyer.

Fernand Jourdenais

L'ancien député progressiste-conservateur Fernand Jourdenais est décédé chez lui le 29 février 2016. Il avait 82 ans. Avant de tenter sa chance en politique, il était un homme d'affaires et un négociant.

Fernand a siégé à la Chambre des communes pendant neuf ans. Il a représenté la circonscription de La Prairie, au Québec, de 1984 à 1993. Pendant son mandat, il a présidé le Sous-comité de l'immigration du Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration.

À l'extérieur du travail, Fernand était membre des Chevaliers de Colomb, 3e et 4e degrés.

Fernand laisse dans le deuil son épouse Lise Jourdenais, ainsi que ses enfants.

Ian Deans

L'ancien député néodémocrate Ian Deans est décédé le 3 mai 2016 à la suite d'une longue bataille contre la maladie de Parkinson et l'Alzheimer. Il avait 78 ans.

Ian est né à Kilmarnock, en Écosse, en août 1937. Après un voyage au Canada dans les années 1950, il s'est installé à Hamilton et a travaillé comme pompier pendant huit ans. Ce faisant, il siégeait au conseil exécutif de la section locale 228.

Ian a d'abord tenté sa chance en politique provinciale. Il a été élu pour la

première fois à l'élection de 1967 à titre de député néodémocrate de la circonscription de Wentworth, puis il a été réélu à quatre reprises. Il a rempli les fonctions de leader parlementaire du NPD à Queen's Park de 1971 à 1978. Après son départ, il est devenu commissaire pour la Hamilton Harbour Commission.

Dans les années 1980, Ian a fait son entrée sur la scène fédérale. De 1980 à 1986, il a représenté la circonscription de Hamilton Mountain. Sur la Colline, il a agi à titre de leader à la Chambre par intérim et officiel et de porte-parole en matière de commerce, de logement et d'industrie. Lorsqu'il formulait une politique, Ian était reconnu pour donner une voix aux mouvements syndicaux et pour accorder de l'importance aux droits de la personne.

En 1986, Mulroney l'a nommé à la présidence de la Commission des relations de travail dans la fonction publique, poste qu'il a occupé pendant 10 ans. Sous sa direction, la Commission a rattrapé un retard de plus de 1 000 dossiers.

En 2003, Ian a appris qu'il souffrait de la maladie de Parkinson. Ce trouble neurologique l'a empêché de relancer sa carrière politique à la fin des années 2000.

« Mes condoléances à la famille et aux amis d'Ian Deans, ancien pompier, député néodémocrate et leader à la Chambre, qui est décédé plus tôt ce matin », a déclaré le chef du NPD, Thomas Mulcair.

« Il était passionné, il se montrait émotif et il était convaincant chaque fois qu'il invoquait le Règlement ou posait une question », a affirmé le maire d'Ottawa, Jim Watson, qui a travaillé avec le Président de la Chambre lorsque Dean était leader du NPD à la Chambre.



L'hon. Gilles Lamontagne.



L'hon. Rod Zimmer.



L'hon. Len Marchand.

« Il défendait toutes les personnes dont les droits étaient bafoués », a déclaré le député provincial d'Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale, Ted McMeekin, qui a contribué à la gestion de bon nombre des campagnes d'Ian.

« Ian Deans était un leader inspirant à son époque. C'est avec regret que j'ai appris son décès », a exprimé le maire de Hamilton, Fred Eisenberger.

Ian laisse dans le deuil sa sœur Janis, ses enfants Trish, Ian, Jeffrey et Megan, ainsi que de nombreux petits-enfants.

L'honorable Gilles Lamontagne

L'honorable Gilles Lamontagne, ancien député libéral, est décédé à Québec le 14 juin 2016. Il avait 97 ans.

Gilles est né en 1919 à Montréal. Jeune, il a fréquenté le Collège Jean-de-Brébeuf et HEC Montréal. Il s'est lié d'amitié avec Pierre Trudeau pendant son enfance.

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, il a combattu au sein de l'Aviation royale canadienne en tant que pilote de bombardier. Son bombardier a été abattu au-dessus des Pays-Bas, et Gilles a été fait prisonnier de guerre en Allemagne pendant 26 mois. Dans les derniers jours du régime nazi, Gilles a été forcé de parcourir 240 kilomètres à pied.

Après avoir travaillé dans l'importation, Gilles a tenté sa chance en politique municipale. Il a été maire de Québec de 1965 à 1977. Il s'est attiré des éloges pour le développement intense entrepris sous sa direction, notamment le Complexe G, la Place Québec et l'autoroute Dufferin-Montmorency.

Gilles a été élu député de la circonscription de Langelier, au Québec, à l'élection

partielle fédérale de 1977. Il a conservé son siège aux élections de 1979 et de 1980. À la Chambre, il a agi en qualité de ministre de la Défense nationale, de ministre des Anciens Combattants par intérim et de ministre des Postes. En 1984, Gilles a quitté la politique fédérale pour devenir lieutenant-gouverneur du Québec, poste qu'il a occupé jusqu'en 1990. Un an plus tard, il a été nommé Officier de l'Ordre du Canada. Il a par la suite été nommé Chevalier de l'Ordre national du Québec et Chevalier de la Légion d'honneur française.

« M. Lamontagne était un grand Canadien qui a vécu au service de son pays », a déclaré le premier ministre Justin Trudeau.

« Cet homme s'est investi corps et âme dans son travail de maire, ainsi que dans ses autres engagements dans la communauté pendant sa longue vie, a indiqué l'actuel maire de Québec, Régis LaBeaume. Il a veillé à ce que Québec fasse partie des grandes villes pendant son règne ».

Gilles laisse dans le deuil ses enfants Michel, André et Marie, ses petits-enfants Julie, Catherine, Alexandre, Maude et Camille, Ella et Leah. Son épouse était feu Mary Schaefer.

L'honorable Rod Zimmer

L'honorable Rod Zimmer, ancien sénateur libéral, est décédé le 7 juin 2016. Il avait 73 ans.

Rodney est né à Kuroki, en Saskatchewan, en 1942. Il a fréquenté le Collège St. Peter's et plus tard l'Université de la Saskatchewan, où il a obtenu un baccalauréat en commerce.

Rod a occupé des postes de cadre à

Can West Capital Corporation et plus tard à la Fondation manitobaine des loteries.

Il était aussi un grand défenseur et collecteur de fonds du Parti libéral. Il a déjà été l'adjoint exécutif du ministre libéral de la Défense, James Richardson. Il a été nommé président des revenus du Parti libéral en 2003. Deux ans plus tard, le premier ministre de l'époque, Paul Martin, le nomma au Sénat.

En 2013, le sénateur du Manitoba a quitté la Chambre rouge pour des raisons de santé. Des années plus tôt, les médecins lui avaient diagnostiqué un cancer de la gorge.

Rod aimait les sports. Pendant sa jeunesse, il était champion de nage, de plongée et de ski nautique. Il a siégé au conseil d'administration des Blue Bombers de Winnipeg. Pendant les Jeux pan-américains de Winnipeg en 1999, il était vice-président de la Société des Jeux pan-américains. Il a aussi déjà été directeur de la gestion de projets de la Société canadienne des paris sportifs.

« Le sénateur Zimmer a honoré le Sénat de sa présence pendant les huit années où il a su être un sénateur éloquent et un bon ami, a confié le sénateur conservateur Don Plett à ses collègues. Il a consacré sa vie aux valeurs de la démocratie et au peuple de notre grand pays. »

« Son engagement envers la communauté, son appui au Parti libéral, sa loyauté envers ses amis et son sens de l'humour tordu faisaient partie de son caractère », se souvient son ami Neil McDonald.

Rod laisse dans le deuil sa tendre épouse Maygan Sensenberger et son frère aîné Wayne.

L'honorable Len Marchand

L'honorable Len Marchand, ancien député et sénateur libéral, est décédé le 3 juin 2016 de troubles rénaux. Len a été le premier titulaire autochtone d'un ministère fédéral. Il avait 82 ans.

Len est né à Vernon, en Colombie-Britannique, en 1933 de parents illettrés. Il était fier d'appartenir à la Bande indienne d'Okanagan et d'avoir grandi à Six Mile Creek. Il a fréquenté des pensionnats indiens en 1949 et 1950. Dès son jeune âge, Len a fracassé un record scolaire en devenant le premier Indien inscrit à obtenir son diplôme de l'école secondaire publique de Vernon. Il a en-

suite fréquenté l'Université de la Colombie Britannique et plus tard l'Université de l'Idaho où il a obtenu une maîtrise en foresterie en 1964. Il a songé longtemps aux études doctorales.

Or, c'est plutôt la Tour de la Paix qui a retenu son attention. Il a travaillé sans relâche au sein de la Fraternité des Indiens d'Amérique du Nord à des dossiers comme le droit de vote fédéral des Premières Nations. En 1965, il a travaillé pour le ministère des Affaires indiennes.

À l'approche de l'élection générale de 1968, il s'est laissé convaincre de se porter candidat dans Kamloops—Cariboo, en Colombie-Britannique, pour les libéraux. Il a remporté la victoire, ce qui a fait de lui le premier Indien inscrit à devenir député. Il a été secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes de l'époque, Jean Chrétien. À la fin des années 1970, il est devenu ministre de la Petite entreprise, contribuant à l'introduction du système métrique au Canada. Il a aussi occupé les fonctions de ministre de l'Environnement.

Après sa défaite à l'élection fédérale de 1979, il a travaillé pour les bandes de Nicola Valley et la Société agricole des Indiens de l'Ouest.

En 1984, il a été nommé au Sénat, devenant ainsi le deuxième sénateur autochtone. Il a quitté la Chambre rouge en 1998.

Un an plus tard, il se voyait décerner l'Ordre du Canada. En 2014, il recevait une autre marque de reconnaissance, soit l'Ordre de la Colombie-Britannique.

« M. Marchand a été un pionnier de la participation des Autochtones dans la politique canadienne et un porte-étendard de leurs droits », a déclaré le premier ministre Trudeau.

« Les réalisations du sénateur Marchand témoignent de la façon dont un homme peut, grâce à son courage et à sa ténacité, relever des défis et changer les choses dans la vie des Autochtones et d'innombrables autres personnes au pays », a indiqué le chef régional pour la Colombie-Britannique de l'Assemblée des Premières nations, Shane Gottfriedson.

L'ancien chef de la bande indienne Tk'emlups, Manny Jules, a dit que Len s'était porté candidat à une époque où les Premières Nations n'y songeaient même pas.

« Les gens lui disaient de ne pas y



L'hon. Norbert Thériault.



Ken Hurlburt.

penser, que ce n'était pas notre voie, notre Parlement, notre Assemblée législative, a-t-il déclaré. Il a choisi de dire non, de dire que cela nous appartenait, que nous faisons partie de la fédération canadienne et que nous devons y participer. »

« Mon père n'a jamais crié, a expliqué sa fille Lori. Il s'exprimait clairement, que ce soit à nous ou aux dirigeants mondiaux. Écouter les histoires de tout le monde était toujours plus important que de raconter la sienne. Il donnait à chacun l'impression qu'il était spécial, il traitait tout le monde avec le même respect et la même dignité. »

Len laisse dans le deuil son épouse Donna Parr, sa fille Lori et son fils Len Jr.

L'honorable Norbert Thériault

L'honorable Norbert Thériault, ancien sénateur libéral, est décédé le 19 juin 2016 à Shediac, au Nouveau-Brunswick. Il avait 95 ans.

Norbert est né à Eel River Bridge, au Nouveau-Brunswick, en 1921. En 1948, il a commencé à travailler comme commissaire d'école. En 1954, il est devenu membre du conseil municipal du comté de Northumberland et a rempli les fonctions de directeur.

Norbert a été élu pour la première fois à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick en 1960, devenant ainsi le député provincial libéral de Northumberland. Sous la direction du premier ministre de l'époque, Louis J. Robichaud, Norbert a été nommé ministre de la Santé. À ce titre, il a joué un rôle important dans l'accès équitable aux soins médicaux et hospitaliers dans toute la province. Il s'est aussi retrouvé à la tête

du ministère des Affaires municipales, où il a introduit un régime d'imposition centralisé. En 1977, il s'est vu confier la direction intérimaire du Parti libéral. À la fin des années 1990, son fils Camille a suivi ses traces en devenant premier ministre du Nouveau Brunswick.

Norbert, ardent défenseur de la justice sociale, a toujours été préoccupé par le sort des plus démunis. Sa sensibilisation aux inégalités a permis de créer le programme Chances égales du gouvernement du Nouveau-Brunswick, qui vise à ce que des services égaux soient fournis aux citoyens de toutes les régions de la province, peu importe la taille de celles-ci.

En 1979, le premier ministre Trudeau a nommé Norbert au Sénat. Ce dernier a donc mis fin à sa carrière politique provinciale. Il a quitté la chambre haute en 1996 à l'âge de 75 ans.

« Il est rare de rencontrer une personne qui a donné autant à sa province que Norbert ne l'a fait », a déclaré l'actuel premier ministre du Nouveau-Brunswick, Brian Gallant.

« Il disait la vérité aux autorités et il parlait des besoins des oubliés de la société. Il faisait véritablement valoir l'objectif social de la politique », a expliqué l'ancien premier ministre Frank McKenna.

Norbert laisse dans le deuil ses dix enfants : Raoul, Ginette, Monette, Aurèle, Berthe, Gilles, Jean-Marie, Camille, Nicole et Mario, ainsi que 29 petits-enfants, 24 arrière-petits-enfants, six arrière-arrière-petits-enfants et un arrière-arrière-petit-enfant. Son épouse Josephine et son fils Gerry l'ont précédé dans la mort.



L'hon. Mauril Bélanger.

Ken Hurlburt

L'ancien député progressiste-conservateur Ken Hurlburt nous a quittés le 17 juillet 2016. Il avait 88 ans.

Ken a grandi à Milk River, en Alberta. Pendant la Grande Crise, il a aidé sa famille à joindre les deux bouts en travaillant dès l'âge de sept ans. Il travaillait dans des parcs à bestiaux.

Sa passion de la terre a atteint un sommet après l'achat, avec un partenaire, d'une entreprise qui achetait du bétail, au moment même où la vente de bétail aux enchères commençait à gagner en importance dans les années 1940. Son partenaire et lui ont parcouru le pays en quête de bovins. C'est pendant sa nouvelle aventure commerciale que son frère lui a organisé un rendez-vous avec sa future épouse, Renée. En 1952, une épidémie de fièvre aphteuse a frappé l'industrie du bétail, amenant Ken à s'inscrire au Western College of Auctioneering à Billings, au Montana.

À son retour au Canada, Ken a obtenu un travail fructueux au parc à bestiaux public de Calgary, au marché d'enchères de la communauté de Pincher Creek, à Medicine Hat et à Walsh. À Vancouver, Ken a vendu aux enchères un nombre record de taureaux Angus, qui étaient évalués à 10 000 \$. Ken a aussi lancé l'idée de vendre les terres de l'Alberta aux enchères; il a donc mis aux enchères 26 sections de terre près de Foremost. Par la suite, il a créé son propre groupe de marchés aux enchères.

Dans les années 1960, la famille a déménagé à Fort Macleod, en Alberta. Ken a alors fait son entrée en politique municipale et a été maire de Fort Macleod de 1967 à 1971. Ses compétences interpersonnelles semblaient parfaitement

adaptées à la politique. Trois ans plus tard, il se lançait dans l'arène fédérale et a été élu député progressiste conservateur de Lethbridge, en Alberta, en 1972. Il a occupé des fonctions parlementaires jusqu'en 1979.

Parmi ses nombreuses réalisations, Ken a été président de l'Association de rodéo de Fort Macleod de 1960 à 1966 et président des Marchés aux enchères de l'Alberta de 1963 à 1965. En 1967, il a reçu le prix d'excellence du gouvernement de l'Alberta. En 1974, il a reçu la banderole de la GRC. Il a eu l'honneur d'être juge aux championnats mondiaux des encanteurs et aux championnats des encanteurs du Stampede de Calgary. Il était un ancien à vie du Stampede de Calgary et a été intronisé au temple de la renommée de l'Association de la commercialisation du bétail du Canada.

« Le sud de l'Alberta a subi la perte d'un grand dirigeant communautaire cette semaine avec le décès de M. Ken Hurlburt, a déclaré l'actuel député de Foothills, en Alberta, John Barlow. J'offre mes plus sincères condoléances à sa communauté, à ses amis et à sa famille. »

« Il s'assurait de toujours avoir du temps pour ses enfants et ses petits-enfants. Les gens savaient qu'il se souciait véritablement d'eux, et je pense que c'est ce dont je m'ennuierai le plus », a ajouté son fils Thane.

Ken laisse dans le deuil sa sœur Kathryn et ses six enfants, soit Jody, Brant, Darcee, Kim, Thane et Heath. Il dit aussi au revoir à 20 petits-enfants et 27 arrière-petits-enfants.

L'honorable Mauril Bélanger

L'honorable Mauril Bélanger, député libéral, a perdu sa bataille contre la sclérose latérale amyotrophique (SLA) le 17 août 2016. Il avait 61 ans.

Mauril est né à Mattawa, en Ontario, et a obtenu un diplôme de l'Université d'Ottawa en 1977. Au cours de ses études, il a présidé la fédération étudiante de l'Université pendant deux mandats.

Mauril est devenu député libéral d'Ottawa—Vanier en 1995. Il a conservé son siège pendant 21 ans. Au Parlement, il défendait les Franco-Ontariens et il a contribué à sauver l'hôpital d'enseignement de langue française d'Ottawa, l'Hôpital Montfort. Il a occupé les fonctions de ministre responsable

des langues officielles, de ministre associé de la Défense nationale, de ministre responsable de la réforme démocratique et de ministre du Commerce international. Il a aussi cofondé l'Association parlementaire Canada-Afrique en 2003 et effectué de nombreux voyages sur le continent africain.

À l'élection fédérale de 2015, Mauril a remarqué qu'il perdait la voix. Au départ, il croyait que l'épuisement et le stress en étaient la cause. Or, en novembre 2015, on lui a diagnostiqué une maladie neurodégénérative incurable connue pour paralyser les muscles du corps. De 2 500 à 3 000 Canadiens souffrent de cette maladie.

Avant d'apprendre cette nouvelle catastrophique, Mauril était le candidat de premier plan pour le poste de Président de la Chambre. Ses collègues ont tenté de réaliser son rêve en votant à l'unanimité pour qu'il soit Président honoraire de la Chambre pendant une journée. Il continuait alors de se rendre au travail tous les matins et communiquait au moyen d'une tablette.

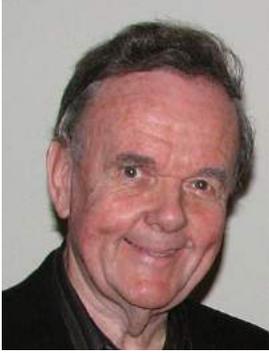
Alors qu'il perdait la capacité de s'exprimer et de maîtriser ses mouvements et sa respiration, Mauril a trouvé la force de prendre part au vote sur son projet de loi d'initiative parlementaire visant à rendre les paroles de l'hymne national plus neutres sur le plan des genres. Bon nombre de ses collègues députés l'ont appuyé. Son projet de loi a été adopté le 15 juin. La deuxième phrase de l'hymne, qui disait « in all thy sons command », a été modifiée pour « in all of us command ».

« Les immenses contributions de Mauril à notre pays [...] seront honorées et commémorées. Nous sommes tous appauvris par son décès. Au revoir mon ami », a déclaré le premier ministre Trudeau.

« Mauril était un ami et un grand parlementaire. Il me manquera. C'était un homme bon », a affirmé la chef par intérim du Parti conservateur, Rona Ambrose.

« C'est avec tristesse que j'ai appris le décès de Mauril Bélanger. C'était un collègue très apprécié et respecté. Mes condoléances à ses proches », a indiqué le chef du NPD Thomas Mulcair.

Mauril laisse dans le deuil sa tendre épouse Catherine, son fils et ses trois petits-enfants.



Geoff Scott.

Chansonnettes sur les parlements du passé

Par Geoff Scott

Est-ce ma participation au 150e dîner annuel de la Tribune de la presse parlementaire tenu en juin ou quelques vieilles chansons entendues sur Sirius XM dans ma voiture qui ont fait surgir des souvenirs de bon nombre de ces dîners? Peu importe la raison, elle a titillé mon sens de l'humour et de la musique, et je me suis revu à mon premier spectacle de la Tribune en 1959. Dans ce retour sur le passé, j'ai ressorti des extraits de chansons satiriques à saveur politique, créées spécialement pour ce spectacle pendant une vingtaine d'années.

Ma première incursion dans la parodie politique à travers la chansonnette remonte à plus de 50 ans. Ce fut grâce à des génies de l'écriture membres de la Tribune de la Presse, surtout des correspondants principaux de renommée nationale (notamment Norman DePoe de CBC [télévision]; Charles Lynch, chef du bureau d'Ottawa pour le Southam News; George Bain, chroniqueur du Globe and Mail; Ian Macdonald, chef du bureau d'Ottawa pour le Vancouver Sun; Don Newman de la télévision de CBC [télévision]; Bill MacPherson, rédacteur en chef adjoint du Ottawa Citizen). Parmi les auteurs de comédies, citons Walter Gray, à l'époque chef du bureau d'Ottawa pour le Globe and Mail. Comme j'étais novice à la Tribune, j'ai interprété aux côtés de Walter une rengaine que je prends grand plaisir à chanter depuis 57 ans.

Walter avait sa propre version de I've Been Working on the Railroad que chantait Donald Gordon, le PDG des Chemins de fer nationaux du Canada. Homme à l'allure imposante et prospère, toujours en complet-cravate, il gagnait le salaire astronomique de 75 000 \$ par année et semblait tout droit sorti d'un vieux film de Jimmy Stewart. Ce géant des Chemins de fer nationaux a été parmi les premiers dirigeants du Canada anglais à subir les conséquences de l'émergence du séparatisme québécois à la fin des années 1950. Les séparatistes brûlaient son effigie.



Geoff Scott et Charles Lynch [à l'harmonica] faisant des parodies devant un grand public.

*I've been working on the railroad
Trying to make the damn thing pay;
But no one working on my railroad
Knows how to parle français;
I did away with coal and fire –
Changed them all to oil and gas;
The way the separatists are acting
Really burns my ass!*

REFRAIN:

*Donald won't you parle,
Donald won't you parle,
You gotta parlez-vous français...
(repeat)*

*Someone's setting fire to Donald;
Someone's setting fire I see-e-e-e;
Someone's setting fire to Donald!;
Burning him in effigy
(and he sings)
My fee's \$75 Gs,
And that'll buy a lot of effigies;
I'll take the \$75 Gs,
So burn me all you goddam please!*

Puisqu'il est question de séparatistes,

à l'époque où René Lévesque dominait la Belle Province, les politiciens du Québec vivaient et mourraient au gré des sondages d'opinion. Voilà pourquoi il semblait tout naturel à ce moment de reprendre la ritournelle de Tony Orlando et Dawn, Say Has Anybody Seen My Sweet Gypsy Rose?, si populaire en 1973 pour en faire une chanson sur les sondages. Elle est d'ailleurs toujours d'actualité. Nous l'avons réécrite pour que les stratèges du NPD et du Parti conservateur la chantent.

*Say has anybody seen the
Next Gallup poll?
Can you tell us who is up and
Who's in the hole?
To raise our proportions
We'd both sell our soul;
Say has anybody seen the
Next Gallup poll?*

*Byelections – we try to win;
Those mental midgets –
misrepresent us in their digits;
Yah, hah, hah, hah...*

*Most Quebeckers voted PQ, that we agree;
We now hope they'll all vote NDP or PC
That is the answer for us fed'rally;
In Quebec we don't get many,
So we gotta count on René;
And if we don't we won't win any polls!*

Nos versions des paroles dressent finalement divers petits portraits de la politique canadienne. Par ces chansons, nous regardons l'histoire droit dans les yeux, pour citer le président Obama. Il y a bien sûr un inconvenient à massacrer les mots comme nous le faisons pour le pur plaisir de notre public de la Colline du Parlement. Jusqu'à ce jour, lorsque j'entends un air connu à la radio, je ne peux pas m'empêcher de rire intérieurement de la manière que nous avons complètement écorché les paroles souvent magnifiques de l'auteur. Laissez-moi vous donner un exemple récent. Durant une de mes séances d'exercices quotidiennes, l'incontournable Let it Be des Beatles passait à la radio, et j'ai tout de suite repensé à l'image du Tommy Douglas que se faisait Bill Grogan, rédacteur de politiques pour le chef du Parti conservateur Robert Stanfield.

*When I find myself in trouble
Tommy Douglas says to me;
There will come an answer, NDP!
NDP, NDP, NDP, NDP;
Speaking words of wisdom- NDP!*

C'est l'Américain Rod McKuen qui a composé la célèbre Jean à la fin des années 1960. Pour les habitués de la Tribune, cette chanson est devenue la mélodie que nous utilisons naturellement pour rendre hommage à Eugene Whelan, réputé ministre libéral de l'Agriculture et député d'Essex-Windsor, en Ontario.

*Gene, Gene, noses are red
Out where the moonshine is clean;
Though you won't stoop to beg,
You're a good egg
So lay us another one, Gene.*

Dans les années 1970, Richard Hatfield du Nouveau-Brunswick figurait parmi les premiers ministres les plus populaires du Canada. Même s'il n'en faisait pas l'étalage à ce moment, ses amis étaient au courant de son homosexualité. Le premier ministre conservateur avait un grand sens de l'autodérision : apparemment, il avait été ravi que la gent journalistique (dirigée par son compatriote néo-brunswickois Charles Lynch) emploie le refrain publicitaire connu de Coca Cola, I'd like to buy the world a Coke, pour le décrire de « the real thing » (personne de mieux).

I'd like to be the man to lead



Geoff Scott, Ron Collister et l'hon. Paul Hellyer donnant un spectacle au dîner de la Tribune de la presse parlementaire.

*You straight to victory;
I'm a real cool cat, that's where I'm at,
New Brunswick's Dick, that's me!
We're big at growing shads and spuds
And Irving's Oil, KC;
And here in hand,
I'm gonna take my stand,
New Brunswick's Dick, that's me!*

*He's the real thing!
Really big in N.B.
All the Tories say, Je-SUS
He's the real thing!*

Dirigeons-nous maintenant vers l'Ouest et raillons un autre ministre de Pierre Trudeau. Nos membres de la Tribune de la presse parlementaire, soit le chroniqueur et homme de spectacle M. Lynch, mentionné plus tôt, et le très spirituel Norman Depoe, aimaient beaucoup déterrer de vieilles chansonnettes militaires des Première et Deuxième Guerres mondiales. Avec leur complice George Bain, ils ont réinventé *It's a Long Way to Tipperary*, un air de music-hall britannique. Le ministre responsable de la Commission canadienne du blé dans le gouvernement Trudeau était alors le député libéral de Saskatoon, Otto Lang. Celui-ci s'est mis les agriculteurs des Prairies à dos après leur avoir proposé de réduire leur production de céréales et de mettre leurs champs en jachère d'été à cause des surplus sur le marché du blé. C'est pourquoi l'air de Tipperary a pu renaître.

*It's a Lang way to trick the Prairie;
It's a Lang way to sell;
It's the Lang way to trick the Prairie,
And the West can go to hell;
Hello, marijuana, change the wheat to grass;*

*It's a Lang, Lang way to trick the Prairie;
Otto Lang's way, my ass!*

Je conclus avec l'une de mes préférées, écrite par les génies diaboliques du Winnipeg Press Club. À la fin des années 1960, un scandale a secoué le gouvernement du Manitoba, dirigé alors par Dufferin Roblin. Il était question d'un brise-glace commandé par le gouvernement Roblin, qui était destiné à patrouiller dans les eaux septentrionales du Manitoba. Le Frobisher, il nous semble, était assuré par la division maritime de la compagnie Wawanesa. N'y a-t-il pas de chanson plus appropriée pour décrire l'odyssée de ce vaisseau que le standard Mona Lisa de Nat King Cole?

*Wawanesa, Wawanesa has insured her;
This ship is no Titanic or Graf Spee;
The Atlantic knew real panic
when the Thresher,
Got her radar screwed and finally
lost her way;
The Noronic was no tonic for insurers;
Andrea Doria was a story-a of dismay;
Proper coverage could have
minimized the mania
On the sinking Lusitania;
It's marine insurance now at Wawanesa;
And at 90 million bucks,
THIS SHIP WILL SAIL!!!*

Nous voilà déjà en bout de piste. J'ai encore un grand nombre de ces souvenirs teintés de musique. Voyons un peu s'il sera possible de vous en raconter d'autres dans les prochains numéros.

Geoff Scott a été député progressiste conservateur de la circonscription de Hamilton-Wentworth de 1978 à 1993.

FAITES UN CHOIX SENSÉ POUR LE CANADA

Voyager avec VIA Rail, c'est être partant pour :

✓ réduire notre empreinte écologique collective

✓ permettre aux contribuables d'économiser en réduisant les dépenses du gouvernement

✓ rester branché et productif pendant le trajet

Liaison	Nombre de départs par jour	Distance	Temps productif en train	Temps non productif en voiture*	Coût du voyage en voiture**	Coût du voyage en train (à partir de seulement)	Économies pour le contribuable (voyage en train)***
Ottawa ↔ Toronto	Jusqu'à 16	450 km	4 h 23 min	4 h 34 min	467 \$	44 \$	423 \$
Ottawa ↔ Montréal	Jusqu'à 12	198 km	1 h 55 min	2 h 27 min	227 \$	33 \$	194 \$
Ottawa ↔ Québec	Jusqu'à 7	482 km	5 h 23 min	4 h 39 min	488 \$	44 \$	444 \$
Toronto ↔ Montréal	Jusqu'à 13	541 km	5 h 25 min	5 h 30 min	562 \$	44 \$	518 \$

Les employés du gouvernement du Canada sont admissibles à un rabais de 10% sur leurs voyages personnels réservés auprès de VIA Rail. Les employés du gouvernement du Canada peuvent profiter de tarifs spéciaux pour leurs voyages d'affaires réservés par l'entremise des Services HRG de voyage partagés. Le rabais ne s'applique pas sur les tarifs Évasion et sur la classe Prestige.

* 30 minutes ont été ajoutées à la durée totale du voyage en voiture afin d'inclure les retards dus au trafic et au mauvais temps.

** Le coût du voyage en voiture est calculé selon la formule suivante : coût en \$ du voyage en voiture (taux de 0,55\$/km établi par le Conseil du trésor pour l'Ontario pour une voiture conduite par un employé du gouvernement X distance parcourue) + frais en \$ d'employé gouvernemental (taux horaire moyen d'un employé gouvernemental de 48\$/h selon un salaire de 100 000\$ par année, y compris les avantages sociaux X durée du voyage) = coût total en \$ pour le contribuable.

*** L'économie pour le contribuable associée aux voyages en train est calculée selon la formule suivante : coût en \$ du voyage en voiture – coût en \$ du voyage en train = économies en \$ pour le contribuable. Les tarifs et les conditions peuvent changer sans préavis.